



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion

L'année 2023 a été marquée par un contexte budgétaire particulier, où la Collectivité a fait face à des tensions inflationnistes et une hausse continue des dépenses relatives aux allocations individuelles de solidarité (APA et PCH) liées à l'accélération du vieillissement de la population et de la hausse de la dépendance. Malgré ces contraintes, le Département a su garder une trajectoire financière responsable et volontariste afin de décliner notre plan de mandature 2021 – 2028.

Sur le plan de l'action sociale, la Collectivité s'est attachée à répondre à l'urgence sociale en s'appuyant sur deux leviers : l'« aller vers » avec la poursuite du déploiement des caravanes d'accès aux droits et à l'information, et le renforcement des actions de proximité sur toute l'île. Un accent particulier a été mis sur l'aide alimentaire, l'accompagnement à la parentalité et la prévention dans les quartiers.

Le Département a par ailleurs poursuivi et amplifié son engagement en faveur de ses publics prioritaires, tout particulièrement les enfants, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. Ce qui s'est notamment traduit par le développement de l'offre médico-sociale sur le territoire.

Il convient d'ailleurs de souligner l'effort sans précédent consenti par le Département et l'Etat dans le cadre d'une convention signée en novembre 2023 avec la Ministre chargée des personnes handicapées, Fadila Khattabi, prévoyant un engagement financier historique de 47 millions d'euros de l'Etat et de 29 millions d'euros du Département pour rattraper l'offre de places pour les personnes en situation de handicap.

Toujours dans le champ des solidarités, le Département a poursuivi sa politique volontariste d'amélioration de l'habitat avec près de 43 millions d'euros mobilisés, ce qui a permis la réalisation de plus de 2 600 opérations. Par ailleurs, la Collectivité a expérimenté l'auto amélioration de l'habitat en lien avec le CCAS de Saint-Pierre qui a permis d'accompagner 22 familles et la Ville de Bras-Panon s'est portée volontaire en tant qu'opérateur toujours pour l'amélioration de l'habitat. Cet effort est révélateur des importants investissements, faits par le Département en faveur du monde économique et notamment du BTP pour une commande publique de plus de 155 M€.

En matière d'insertion, l'année 2023 a été marquée par la signature du Pacte territorial pour l'insertion concrétisant l'engagement de 64 partenaires dans la mise en œuvre du Plan Départemental d'Insertion 2022 – 2024 en faveur des bénéficiaires du RSA. Le Département a par ailleurs poursuivi le développement de l'offre d'insertion par l'activité économique et le déploiement de passerelles visant à faciliter le projet d'insertion, notamment via l'accompagnement global.

Pour les jeunes, l'année 2023 a été marquée par l'organisation de la première édition de la manifestation « Révèl out talent » permettant à la jeunesse réunionnaise de s'exprimer, de se fédérer et d'y trouver aussi une écoute, un accompagnement et des ateliers. 2023 a aussi permis de mettre en lumière la Cellule insertion par l'innovation, qui s'attache à proposer à des jeunes en rupture un accompagnement adapté et personnalisé.

2023 a aussi été l'année du rayonnement culturel et humain, à travers notamment la nomination d'un nouveau délégué pour les théâtres départementaux, avec l'ambition de toujours faire rayonner et partager la culture sur l'ensemble du territoire. Sur le plan humain, c'est La Réunion du sport qui a pu rayonner à l'occasion des Jeux des îles de l'océan Indien, à Madagascar, durant laquelle nos sportifs ont excellé. D'excellence, il est aussi question lorsqu'on évoque les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Depuis 2 ans, le Département s'y prépare. 2023 a ainsi été une année charnière marquée notamment par l'annonce du relais de la Flamme qui aura lieu le 12 juin 2024.

Le Département a aussi pleinement assumé ses missions en matière d'aménagement et de développement du territoire à commencer par la mise en œuvre du plan AgriPéi 2030 qui poursuit son déploiement à travers plusieurs axes : la reconquête des terres en friches, la résilience des exploitations face aux effets du changement climatique, l'accompagnement des éleveurs, le soutien à la filière fruits et légumes, la promotion de la production péi et des circuits courts au travers notamment du label 100% Réunion regroupant désormais plus de 100 adhérents, mais

également l'organisation des marchés péi, le Village Réunion au Salon international de l'agriculture, et le soutien à la Foire agricole de Bras Panon.

La résilience du territoire se mesure aussi à notre capacité à préserver et à répartir équitablement notre ressource en eau. A cet effet, le Département s'attache à mettre en œuvre une politique globale de l'eau qui poursuit le développement des infrastructures hydrauliques départementales, notamment sur les périmètres irrigués du Sud et de l'Ouest, tout en anticipant les effets du changement climatique en portant les projets PRODEO et MEREN visant à sécuriser l'alimentation en eau des micro régions Nord et Est ainsi que des hauts.

La direction des routes s'est quant à elle attachée à préserver la sécurité sur les 720 km de routes départementales, notamment la RD 48 qui fait l'objet d'un plan d'aménagement particulier. Un accent particulier a été mis sur la poursuite du plan radier avec la suppression en 2023 de 7 radiers.

En ce qui concerne l'aménagement du territoire, le Département demeure un acteur majeur et un investisseur de premier plan, notamment en faveur des communes, avec la poursuite de la mise en œuvre du PST 2 (Pacte de solidarité territoriale), le développement économique et portuaire, par la valorisation de la zone arrière portuaire (ZAP) et touristique, avec une forte ambition de montée en gamme des gîtes publics, à l'instar de l'Écogite du Volcan, dont la livraison est prévue en 2024.

Sur le plan environnemental, le Département a poursuivi sa politique de valorisation et de préservation de ses sentiers et espaces naturels sensibles en menant notamment une politique résolue de lutte contre les espèces exotiques envahissantes. La Collectivité poursuit en parallèle la mise en œuvre du plan 1 million d'arbres avec un bilan éloquent de 217 000 arbres déjà plantés à la fin 2023.

Le présent rapport d'activité donne à voir une Collectivité des solidarités qui fait preuve de responsabilité et d'exemplarité, ayant pour socle de son action publique le Plan Départemental de Transition Écologique et Solidaire. Le Département est aussi une Collectivité d'innovation, à travers une direction dédiée qui s'attache à porter et à piloter, en lien avec l'ensemble des directions, une nouvelle approche des politiques publiques, autour des démarches centrées usagers afin de mettre en œuvre un service public plus proche, plus efficace et plus en adéquation avec les attentes de la population, celle d'une voix libre et éclairée des citoyens à travers le Budget d'initiative citoyenne.

C'est à travers tous ces axes que le Département s'attache à bâtir et à consolider un territoire de l'espérance, de la bienveillance, et de la résilience.



Cyrille Melchior,
Président du Conseil départemental

L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE	5
LE DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION EN BREF	6
LES TEMPS FORTS	8

SOMMAIRE

LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

LA DIRECTION EUROPE	12
LA DIRECTION DE L'APPUI À LA PERFORMANCE ET À L'INNOVATION	14
LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET ASSEMBLÉES	16
LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION	18



10

LES SOLIDARITÉS

LA DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE	20
LA DIRECTION ENFANCE ET FAMILLE	22
LA DIRECTION DE L'AUTONOMIE	24



18

LES ACTION TERRITORIALES ET L'INSERTION

LES TERRITOIRES D'ACTIONS SOCIALES	28
LA DIRECTION DE L'INSERTION	32



26

LES PROXIMITÉS RENFORCÉES

LA DIRECTION DES PROXIMITÉS RENFORCÉES ET DES INTERVENTIONS	36
LA DIRECTION DE L'HABITAT	38
LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PROXIMITÉ DE PARIS - ANTENNE DE PARIS	40



34

L'ÉPANOUISSEMENT HUMAIN

LA DIRECTION DE LA CULTURE	44
LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION	46
LA DIRECTION DU SPORT	48
LA MISSION COOPÉRATION INTERNATIONALE ET RÉGIONALE	50



42

LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

LA DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET DE L'EAU	54
LA DIRECTION DES ROUTE DÉPARTEMENTALES	56
LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET LA MISSION DÉVELOPPEMENT	58
LA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TOURISME	60



52

LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	64
LA DIRECTION DES MOYENS GÉNÉRAUX	66
LA DIRECTION DES BÂTIMENTS ET DU PATRIMOINE	68



62

LES RESSOURCES

LA DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE	72
LA DIRECTION DE L'E-ADMINISTRATION ET MODERNISATION DES SERVICES	74
LA DIRECTION DES FINANCES	76



70

L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

Le conseil Départemental se réunit en assemblée plénière au moins une fois tous les trimestres. Les conseillers départementaux débattent et délibèrent sur les dossiers proposés par le Président et soumis à l'avis des commissions sectorielles.

En 2023 l'assemblée plénière s'est réunie 4 fois et a examiné au total 42 rapports.

La commission permanente, composée de 15 vice-présidents et de 21 conseillers départementaux, s'est réunie 12 fois pour l'examen de 449 rapports et 1 note d'information.

Les propositions soumises au vote de l'assemblée plénière et de la Commission permanente sont examinées au préalable par les commissions sectorielles qui émettent un avis lu en séance.

Ces commissions ont examiné au total 488 rapports.

• Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale

93 RAPPORTS

• Commission de Développement des Territoires et de la Transition Écologique et Solidaire

113 RAPPORTS

• Commission de l'Éducation, de la Culture, du Sport, de la Jeunesse et de la Mobilité

76 RAPPORTS

• Commission des Solidarités et de la Cohésion Social

114 RAPPORTS

• Commission de la Jeunesse et de l'Insertion

55 RAPPORTS

• Commission des Travaux et des Infrastructures

34 RAPPORTS

• Commission Départementale Consultative des Services Publics Locaux

3 RAPPORTS

LE DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

EN BREF

885 700
HABITANTS

AU 31 DÉCEMBRE 2023

18 %
plus de
60 ans
2020

41,7 %
moins de
29 ans
2020

36 %
de taux de
pauvreté
2021

19 %
de taux de
chômage
2023

5 236
agents
au 31/12/2023

1,3
Mds €
budget
annuel

La Réunion 3^e région la plus jeune (derrière Guyane et Mayotte), mais aussi 3^e région la plus pauvre.

Un accès tardif à l'autonomie (emploi + logement indépendant). 43% des jeunes âgés de 29 ans sont autonomes contre 69% dans l'Hexagone.

Un nombre encore important de jeunes ni en emploi, ni en études en 2022 : 24% des 15-29 ans.



EUROPE

- 528,6 M€ de FEADER disponible pour la période 2014-2022 (taux de programmation de 100 % et taux de paiement de 69 % atteints fin 2023)
- 260 M€ de FEADER disponible pour la période 2023-2027 (démarrage de la programmation fin 2023)
- 682 projets ayant fait l'objet d'un arrêté ou d'une convention d'attribution d'une aide FEADER en 2023

COMMANDE PUBLIQUE

- Montant de la commande publique engagée sur 2023 : 155.3 M€ dont 88 % à des entreprises dont le siège social est à la Réunion



INSERTION

- 95 000 allocataires du RSA
- 3 574 dispositifs R+ en 2023

SPORT

- 551 associations sportives soutenues
- 59 ligues et comités sportifs soutenus
- 45 associations Handisport et Sport Adapté
- 683 sportifs de haut niveau accompagnés



ÉDUCATION

- 78 collèges publics, 9 collèges privés
- 58 541 élèves (rentrée 2023-2024)
- 9 701 étudiants boursiers dont 18 % hors de La Réunion pour une enveloppe globale de 14 M €
- 7 bourses doctorales

CULTURE

- 210 associations culturelles aidées
- 78 517 spectateurs dans les théâtres départementaux
- 237 000 visiteurs dans les musées (et assimilés) du Département
- 11 573 documents communiqués par les archives départementales



AGRICULTURE

- 4 896 agriculteurs bénéficiant d'une aide en 2023
- 450 ha de surface agricole supplémentaire mise en irrigation en 2023
- 277 ha de terres en friche remis en culture en 2023

LE DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

EN BREF

ENVIRONNEMENT

- 95 000 ha d'espaces naturels propriété du Département
- 800 ha de surface traitée dans le cadre de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes
- Plan 1 Million d'arbres : 217 000 arbres plantés en 2023



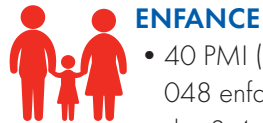
ROUTES



- 720 km de routes départementales
- 80 % des routes départementales en bon état en 2023
- 7 radiers supprimés en 2023
- 7 km de pistes cyclables créés en 2023

AMÉNAGEMENT

- 415 sites départementaux
- 218 sites administratifs (locaux de bureaux) représentant 350 bâtis



ENFANCE

- 40 PMI (Protection Maternelle Infantile) : 9 048 enfants suivis (hors bilan obligatoire des 3-4 ans), 2 380 femmes suivies pour leur grossesse
- 839 assistants familiaux pour 2 048 places dédiées à la protection de l'enfance

HABITAT

- 2 700 aides du Fonds de Solidarité pour le Logement
- 97 ménages locataires devenus propriétaires de leur logement social
- 2 600 chantiers livrés pour l'amélioration de l'habitat



HANDICAP

- 5 247 bénéficiaires de la Prestation Compensatrice du Handicap
- 1 562 places en établissement
- 1 250 aides ménagères

SENIORS

- 20 686 bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- 1 911 places en établissement
- 12 775 chèques santé



LES TEMPS FORTS 2023

JANVIER



Voeux aux agents

FÉVRIER



Conférence de presse
" Marque 100%
La Réunion "



Salon International de
l'Agriculture

MARS



Prix Célimène

Rencontres de l'eau et
inauguration du nouveau
siège de l'office de l'Eau



Séminaire "Transition
Ecologique Solidaire"



Forum Territoire d'Action
Sociale Sud Est

AVRIL



Plantation d'arbres
(1 million d'arbres pour
La Réunion)



Commission Permanente
Hommage
à Thérèse Baillif



Week-end Parentalité
au Village de Corail

MAI



Challenge des collèges
Jeux Olympiques et
Paralympiques 2024



Entretiens du patrimoine
iconographique de
l'océan Indien



Foire agricole
de Bras Panon

JUIN



Conseil Départemental
des Jeunes - Formation
des ambassadeurs sur le
thème du harcèlement



Fête de la musique à
Paris et Lyon



Séance de l'ODPE
dédiée à la thématique
de prévention VIF

JUILLET



Comité de Pilotage Schéma Départemental d'Organisation Sociale et Médico-sociale (SDOSMS) des personnes âgées et des personnes handicapées



Plan 1 million d'arbres Banque de graines

AOÛT



Caravane medico-sociale PMI



Pose de la 1ère pierre de la microcentrale hydroélectrique de la Rivière des Galets



Jeux des Iles de l'Océan Indien

DRH à votre rencontre

SEPTEMBRE



Visite des élus pour valoriser l'action de Département dans les hauts



Remise des prix concours embellissement des collèges



Séminaire cadres-élus sur le plan de mandature

OCTOBRE



Journée Nationale des Aidants

Signature convention EVASAN



Signature du Pacte Territorial d'Insertion



Journée Départementale des Personnes âgées

NOVEMBRE

Débat sur les orientations budgétaires 2024



Signature convention KHATTABI

Cérémonie d'accueil des agents primo-arrivants

DÉCEMBRE



"Révèl Out Talent ek le Département"

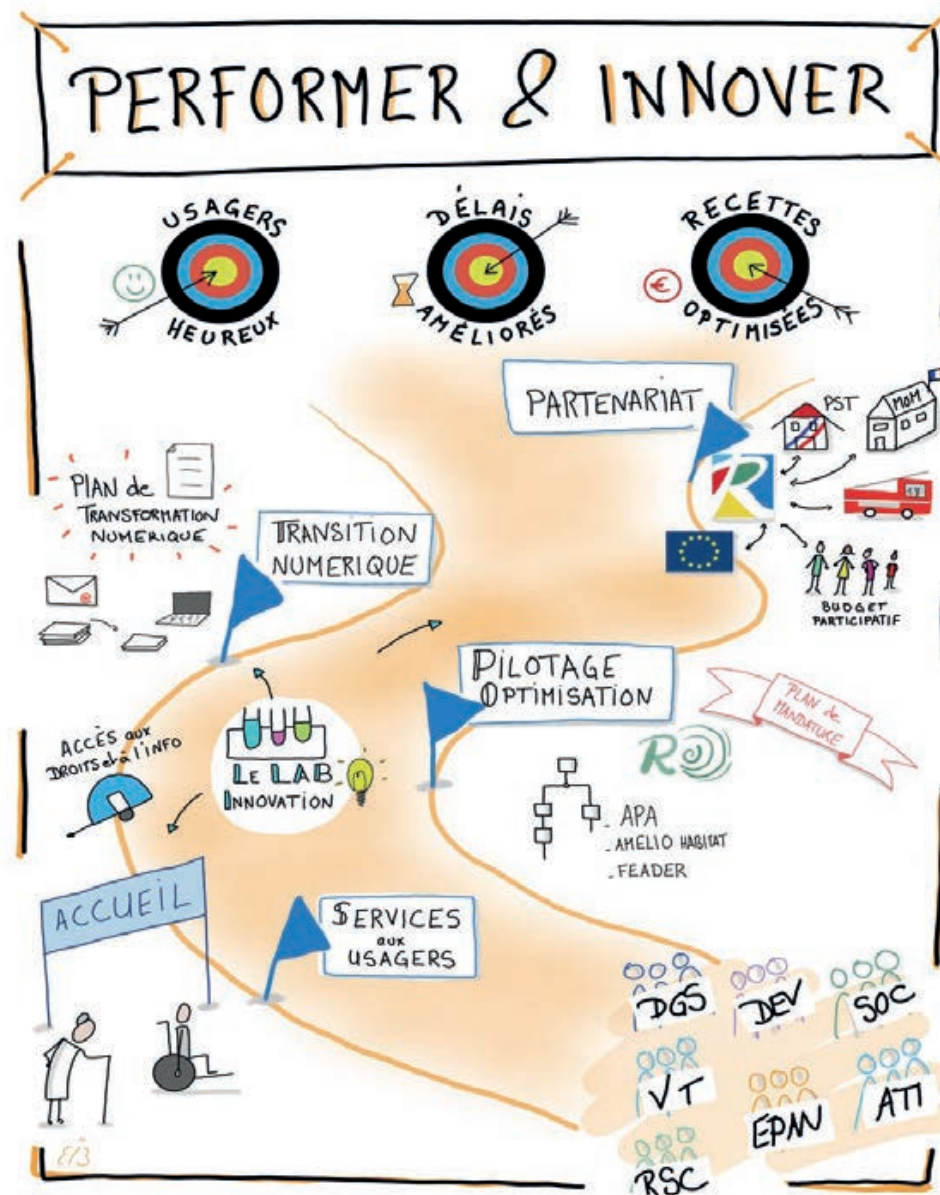


Trophées des Services à la Personne 2023



Gran 20 Désanm

LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



La Direction générale des Services a pour principale mission de piloter et coordonner l'ensemble des services sous l'autorité de l'exécutif départemental. Par ailleurs, les directions de l'Appui à la Performance et à l'Innovation (DAPI), des Affaires européennes et de l'Autorité de gestion du FEADER ainsi que des affaires juridiques (DAJA) et de la Communication sont directement rattachées à la DGS. La DGS bénéficie également de l'activité de plusieurs conseillers techniques intervenant sur des sujets à caractère stratégique et transversal.

L'année 2023 s'est caractérisée par un haut niveau de production de l'ensemble des services marqué notamment par la réalisation de 575 rapports présentés en Séance Plénière ou en Commission Permanente.

L'adaptation organisationnelle des services continue en termes d'efficacité se poursuit avec en 2023 la mise en place opérationnelle des Directions des Affaires européennes, de l'Aménagement (DAM) et des proximités renforcées (DPRI).

Le pilotage stratégique du plan de mandature et de sa déclinaison au travers des orientations budgétaires et des feuilles de route annuelles opérationnelles ont fait l'objet d'échanges transversaux et de co-construction. Toutes les directions et DGA ont établi leur feuille de route afin de piloter leur activité et répondre collectivement aux ambitions du projet politique, lesquelles ont fait l'objet d'un séminaire avec l'Autorité Territoriale le 22 mars 2023.

Au cours de l'année 2023, plusieurs projets ou dispositifs ont été engagés, parmi lesquels il est possible de citer à titre d'illustration : les démarches de transformation numérique, la mission d'assistance à la définition et à la mise en œuvre de la politique à long terme du « bien vieillir », ou encore la démarche globale de contrôle interne au sein de la collectivité.

Au niveau du Conseil technique, la coordination et le suivi des dossiers départementaux stratégiques a été poursuivi dans le cadre des dialogues avec l'Etat décentralisé et le Gouvernement, ainsi que la mise en œuvre des outils transversaux de pilotage comme la planification pluriannuelle des investissements (PPI) et des recettes.

Sur le plan financier et budgétaire, l'engagement de l'administration a permis à la collectivité départementale de réaliser en 2023 un investissement (hors dette) de 209.4 M€ en hausse de 12.9 % par rapport à 2022. La section de fonctionnement, avec 1 044.4 M€ réalisés, a connu une progression de 5.4 % par rapport à 2022, principalement due à la progression des dépenses d'allocations individuelles de solidarité (APA, PCH).

**12
M€**

LA DIRECTION EUROPE

ASSURER LA BONNE MISE EN ŒUVRE DU FEADER

Dans le cadre du Programme de Développement Rural (PDRR) 2014-2022

Le Conseil Départemental assure la fonction d'autorité de gestion sur le FEADER depuis 2014 et gère une enveloppe de 528,6 millions d'euros de FEADER pour la période 2014-2022.

En 2023, l'essentiel de l'activité a porté sur la finalisation des engagements et la poursuite de la certification des dépenses. Fin 2023, le taux de programmation a atteint les 100 % et le taux de paiement 69 %. Cet avancement est très satisfaisant et permet de confirmer que l'objectif de solder à 100 % le PDRR fin 2025 en paiement est atteignable.

Les objectifs de paiement à justifier fin 2023, ont été atteints et dépassés avec une marge de plus de 20 M€, permettant ainsi, comme pour les années précédentes, d'éviter le dégagement d'office de crédits FEADER.

Dans le cadre du Plan Stratégique National (PSN) 2023-2027

L'année 2023 a été marquée par :

- Les premiers dispositifs ouverts dès avril. Fin 2023 la quasi-totalité des dispositifs était accessible et les bénéficiaires ont pu déposer leurs dossiers de demande d'aide ;
- Le démarrage du déploiement des procédures dématérialisées via l'outil informatique EUROPAC en novembre ;
- L'instruction de 110 dossiers sur 260 qui ont été déposés.

POURSUIVRE LA GESTION PARTENARIALE DES FONDS EUROPÉENS

Assurer la veille réglementaire

Les échanges ont été maintenus avec le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, le Ministère de l'Outre Mer et la Commission Européenne (DG Agri) afin de défendre les intérêts de la Réunion dans le cadre de la gestion du PDRR et de la préparation du PSN.

Assurer la stabilité du partenariat

L'objectif de maintenir la gestion partenariale a été atteint : les Comité Locaux de Suivi (CLS) et le Comité de Suivi Plurifonds sur la période 2014-2022 ont été maintenus. Par ailleurs, le premier comité de suivi Plurifonds pour la période 23-27 a été mis en place.

De nombreux échanges ont été réalisés en 2023 entre l'Etat, la Région et le Département, afin notamment de signer la convention cadre relative à la gestion partenariale des fonds européens à la Réunion pour la nouvelle période de programmation.

Focus sur les actions prioritaires 2023

- Le 7 avril 2023, lancement officiel de la programmation 2023-2027 en Comité de suivi
- Le 19 décembre 2023, le Comité de Suivi s'est réuni afin d'examiner l'avancement des différents programmes européens déployés à la Réunion mobilisant le FEDER, le FSE, le FEADER et le FEAMPA. Ce Comité était coprésidé par le Préfet, la Présidente du Conseil régional et le président du Conseil départemental.



UNION EUROPÉENNE

OBJECTIFS 2023

Soutenir **100**
projets économiques et d'aménagement

Payer **351 M€**
de FEADER

5
courriers/notes d'alertes

2 comités
de suivi plurifonds

11 comités
de programmation



RÉSULTATS 2023

330
projets économiques et d'aménagement
soutenus par le FEADER

370 M€
de FEADER payés

3
courriers/notes d'alertes

2 comités
de suivi plurifonds

11 comités
de programmation

LA DIRECTION DE L'APPUI À LA PERFORMANCE ET À L'INNOVATION

PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES

Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

L'année 2023 a débuté, en mars, par un séminaire cadre-élus autour de la transition écologique et solidaire, qui a permis de rappeler l'avancement du PDTES, et l'importance du « S » de Solidaire. Cette orientation a permis de renforcer la sensibilisation des personnels sociaux et médico-sociaux en particulier via la Fresque du Climat (27 agents formés fin 2023) et l'agrandissement de son réseau d'ambassadeurs (11 formés à fin 2023).

2023 a également permis d'expérimenter un nouveau mode de valorisation des biodéchets dans les collèges, en mobilisant un prestataire extérieur qui produit du compost certifié bio à partir de la matière organique récoltée. Cette expérimentation intervient en complément des autres expérimentations de valorisation menées in situ.

SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DE NOS PUBLICS

Simplifier les processus et procédures

Le processus final de sécurisation du versement de l'APA, ainsi que les paramétrages informatiques nécessaires à sa mise en œuvre, ont été définis et testés en 2023 auprès d'un large groupe d'utilisateurs, impliquant l'ensemble des

parties prenantes (DSID, DPRI, DA). Outre l'adhésion de l'ensemble des acteurs, cette sécurisation a engendré une meilleure protection juridique de la collectivité.

Le Plan de Transformation Numérique

Le Département n'a pas attendu 2023 pour lancer sa transformation numérique et de nombreuses initiatives en direction des usagers internes et externes. 2023 est une année charnière, avec la prise de conscience que le numérique est une question transversale à l'ensemble des directions, pour qui les enjeux se rejoignent en matière de relation usager, de travail collaboratif, de gestion et de valorisation de la donnée ou encore de maturité numérique. 2023 a permis de définir les objectifs communs, déclinés en chantiers opérationnels en 2024.

Optimiser les processus, adapter l'organisation

En 2023, le Département a finalisé sa stratégie en matière de contrôle interne. À partir de la cartographie des risques stratégiques et intermédiaires, une gouvernance de la démarche globale et un plan d'actions ont été définis pour les prochaines années. Un premier chantier expérimental a été lancé dans le secteur de l'habitat.

En parallèle, des directions opérationnelles ont initié des démarches sur leurs propres dispositifs.

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2023 : ASSOCIER LES CITOYENS

BIC 1

Le Budget d'Initiatives Citoyennes est un outil de démocratie participative dédié aux projets proposés, votés et mis en œuvre par les citoyens eux-mêmes. La première édition du Budget d'Initiatives Citoyennes a remporté un franc succès avec 123 initiatives déposées, 80 initiatives conformes au règlement et 55 projets lauréats, ainsi que plus de 3 000 votants. Les principales thématiques plébiscitées étaient l'économie circulaire et la biodiversité.

Institut citoyen d'apprentissage à la vie publique

Le Département a initié en 2021 une vaste consultation partenariale auprès de personnalités qualifiées afin de proposer un projet autour de l'information et la sensibilisation des Réunionnais.e.s à l'histoire de notre île, en particulier à l'histoire politique. L'objectif est de permettre à chacun de se réapproprier cette histoire afin de mieux comprendre les enjeux actuels et surtout de pouvoir s'engager pour un développement harmonieux du territoire. En 2023, le comité de préfiguration s'est réuni plusieurs fois, et des premiers partenariats ont commencé à être noués, pour préparer le lancement de l'Institut en 2024.

Expérimenter

Le Département a expérimenté en 2023 une démarche de design de service auprès d'un public vulnérable : celui des enfants accueillis au Foyer de l'Enfance de Terre-Rouge. Cette méthode, qui se caractérise par une immersion auprès des usagers, ainsi que des phases très rapides de prototypages, a permis de définir des aménagements très légers, immédiatement mis en œuvre, répondant aux besoins des enfants : lieu de convivialité à l'extérieur, marquages au sol ludiques, personnalisation des chambres etc. L'évaluation de ce projet a mis en exergue la satisfaction des enfants, ainsi que la forte implication des équipes du Foyer sur ce projet.

Communiquer en toute transparence

Mettre en œuvre l'open data

En 2023, le Département a validé son Schéma directeur du Systèmes d'Information Géographique pour les 5 prochaines années. A partir d'un diagnostic approfondi de la gestion de la donnée au service des politiques publiques mises en œuvre par le Département, le schéma directeur a identifié une feuille de route autour 27 chantiers structurants. L'objectif est de fiabiliser les données départementales afin de les ouvrir en open data, mais également de sécuriser la gestion des dispositifs en interne. Ils s'inscrivent pour un grand nombre dans la stratégie du Plan de Transformation Numérique.

Innover dans les solutions mises en œuvre

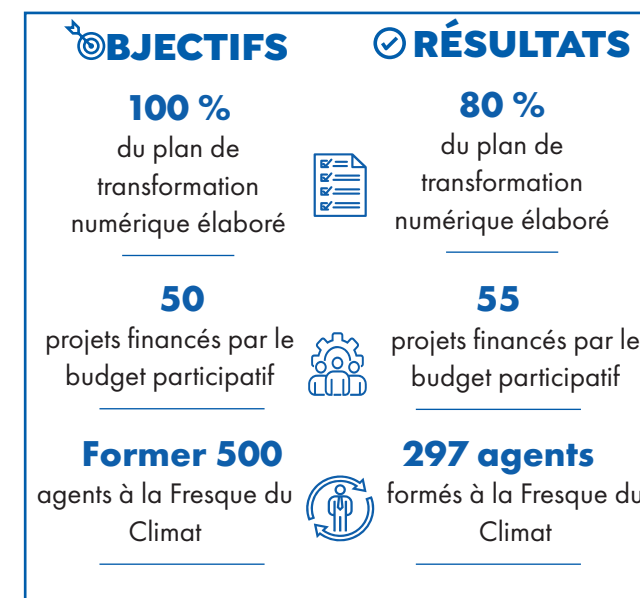
Le Département a organisé la déclinaison locale du « Mois de l'innovation » initié par la DITP (Direction Interministérielle de la Transformation publique) autour de webinaires d'acculturation à l'innovation publique, d'ateliers d'initiations et d'apprentissage de méthodes et outils innovants. Près de 70 agents ont bénéficié de ces apports pour un taux de satisfaction des participants qui s'élève à 88 %.

La Collectivité a poursuivi la structuration de son Laboratoire d'innovation publique, créé un centre de ressources en ligne (intranet), podcasts, modules de e-learning etc. préalablement à l'accompagnement et l'animation d'une communauté « d'innovateurs. »

Le Département a intégré l'écosystème local comme national de l'innovation publique. En local, le Département a contribué à la création de l'Agence d'Innovation de La Réunion dont il est désormais membre, au national la collectivité a adhéré à la « 27ème région », association qui regroupe les collectivités locales dans des projets de recherche-action en matière d'innovation publique, de design de service et d'intelligence collective.

Le Département a participé à l'Étude « Territoire Heureux » conduite par « La Fabrique Spinoza » recensant les projets

innovants des collectivités locales pour les promouvoir et en étendre la portée.



LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET ASSEMBLÉES

SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DE NOS PUBLICS

Simplifier les processus et les procédures

Optimiser les processus, adapter l'organisation

Dans un souci de simplification des échanges et de réduction des coûts, la collectivité s'est engagée dans un projet de dématérialisation des courriers entrants et sortants de l'institution. C'est ainsi qu'en 2023, le processus a été initié au travers :

- de rencontres internes préalables (principalement DAJA et DSID) indispensables à la mobilisation de chacun des acteurs en vue de la réussite de ce projet.
- et de tests effectués sur certains outils existants au sein de l'institution tel que AIRS Courriers.

Optimiser les recettes dans le domaine des assurances

En 2023, la cellule assurances a veillé à engager les procédures et recours indispensables au recouvrement des indemnisations dues à la collectivité. Pour consolider la procédure spécifique de recours contre les tiers responsables d'accidents dont sont victimes les agents (dans leur vie professionnelle et privée) en vue pour la collectivité de recouvrer le coût des arrêts maladie, des actions de sensibilisation des agents ont été menées, par une large campagne de communication sur l'intranet et par l'envoi de courriers individuels aux agents concernés.

Actions complémentaires du Service des Assemblées et du Service des Affaires Juridiques et Institutionnelles:

Le Service des Assemblées, au-delà de ses activités traditionnelles liées à la gestion des instances et au statut de l'élu, a porté en 2023 le projet NOMAD, en lien avec

la DSID, qui a consisté à permettre aux élus d'accéder à différentes fonctionnalités sur leurs tablettes, en vue, notamment, de faciliter l'organisation de leur travail sur les rapports inscrits à l'ordre du jour des séances.

Par ailleurs, le Service des Affaires Juridiques et Institutionnelles a poursuivi son activité :

123 dossiers contentieux essentiellement dans le domaine des ressources humaines, social (refus d'aide, retrait agrément assistants familiaux...) ou liés au domaine de collectivité (expropriation, sinistre...)...

69 analyses juridiques internes dans divers domaines : Satellites, RH (conflits d'intérêts, protection juridique...), Domaine (golf, route Salazie...), contrats publics (DSP théâtre, suite crise covid...)...

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2023 :

Mise en place de nouvelles modalités numériques afin de réduire le volume de courriers papier

S'agissant des assurances, le montant total des recettes encaissées en 2023 s'élève à 44 689 €

LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION

SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DE NOS PUBLICS

La Direction de la Communication assure des missions transverses à l'ensemble des directions et des services de la Collectivité. En 2023, elle a élaboré une stratégie globale et cohérente, en accord avec la feuille de route établie. Les initiatives reposaient sur trois piliers fondamentaux : Proximité : privilégier une communication de terrain ; Innovation : adopter de nouvelles technologies pour toucher un public plus large et diversifié ; Transparence : communiquer de manière claire et objective sur les actions.

Communiquer en toute transparence

Informers les citoyens de l'avancement des projets menés, des compétences et des aides proposées par la Collectivité et offrir de la visibilité aux actions de proximité à destination des publics cibles (personnes âgées, jeunes, familles...) et des partenaires.

Favoriser l'accès à une information claire, sensibiliser les usagers aux enjeux affichés par la politique départementale.

Principaux moyens : Présence médiatique significative tout au long de l'année, rendez-vous citoyen, publication trimestrielle, rétrospective des actions départementales (271000 exemplaires) ; Département des Générations, 6 minutes d'émission TV diffusée sur Antenne Réunion (42 émissions sur les compétences – 90 000 téléspectateurs/

émission) ; Digital (réseaux sociaux, site internet, supports de web TV, appli du Département et sites partenaires) ; Publicité print ; Campagne (print, spots TV, radio, digital, PLV) ; Communiqués de presse ; Conférences de presse ; Compte rendus d'événements ; Événements de proximité et salons pour aller au plus près des publics ; Télécréal et Kanal Austral : 1 heure hebdomadaire de diffusion, compilation de l'actualité de la Collectivité ; Autres supports médias (magazines, suppléments dédiés,...) ; Accueil téléphonique et physique (Palais de la Source). Développement de nouvelles fonctionnalités de l'application (géolocalisation des sites de la collectivité) et toilettage du site internet dans l'attente de sa refonte en 2024.

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES

2023

Informers les citoyens de l'avancement des projets menés

Favoriser l'accès à une information claire

Faciliter la recherche des dispositifs, de l'Actualité et des sites du Département

Moderniser, simplifier et rendre plus accessible le site Internet institutionnel

📊 RÉSULTATS

Fréquentation digitale : 33000 followers sur FaceBook, 6400 sur Instagram, 12000 abonnés sur LinkedIn, 4000 abonnés sur Twitter (X), + 9000 téléchargements pour l'appli, + 500 publications générées sur le site Internet soit + d'1 million de visiteurs et + de 3 millions de pages vues

236 annonces publicitaires + 35 %

273 communiqués, 234 retombées presse sur les événements + 11,76 %

320 discours, 530 opérations protocolaires

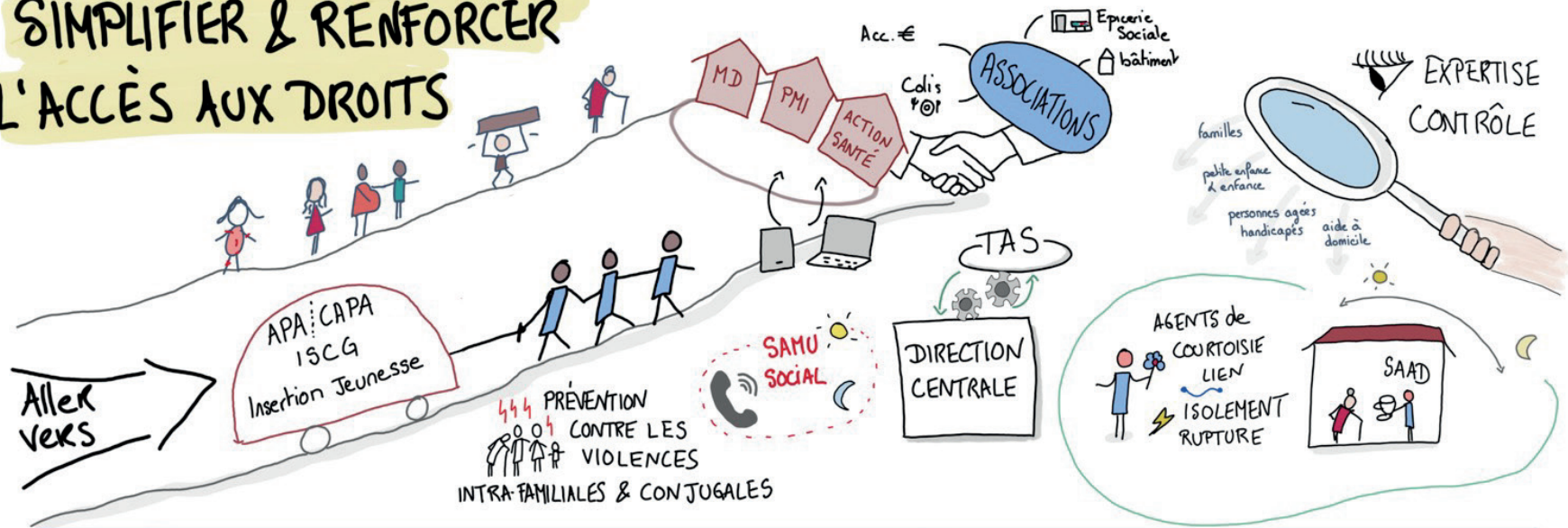
286 vidéos réalisées soit + 28,83 % et près de 300 reportages photos

+ de 61 000 appels téléphoniques, près de 6 000 personnes accueillies, près de 5 300 mails traités

Événements, conférences, salons : + de 250 actions

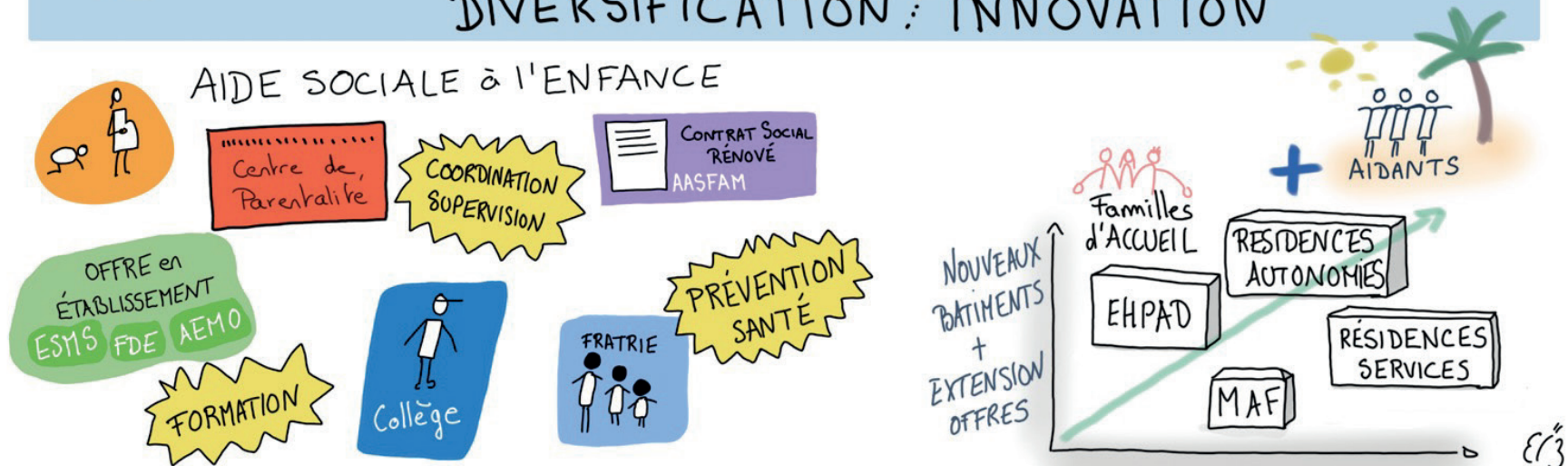
LES SOLIDARITÉS

**SIMPLIFIER & RENFORCER
L'ACCÈS AUX DROITS**



**PRÉVENIR / ACCOMPAGNER / SÉCURISER les PARCOURS
DIVERSIFICATION / INNOVATION**

AIDE SOCIALE à l'ENFANCE



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



La DGA Solidarités coordonne la mise en œuvre des politiques d'action sociale, avec comme objectifs le développement de la prévention et de l'accompagnement en faveur des personnes fragiles (enfants, familles, personnes âgées et porteuses de handicap), mais également garantir la protection et la prise en charge des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance et des autres publics vulnérables.

RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET À LA PRÉVENTION, RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

Afin de mieux répondre aux enjeux en matière d'accès aux droits et de réponse à l'urgence sociale en 2023, les services se sont appuyés sur deux leviers ; l'aller-vers et le renforcement des actions en proximité sur toute l'île. En ce sens, les dispositifs en matière d'aide alimentaire ont été soutenus, afin de pouvoir consolider l'offre de service sur l'ensemble du territoire, de manière équitable et harmonisée. En outre l'ensemble des dispositifs de prévention, que ce soit en matière de parentalité, d'accompagnement budgétaire ou encore de médiation, ont été déployés sur un maximum de communes, en s'appuyant autant que possible sur des opérateurs associatifs de proximité.

ACCOMPAGNER LES PARENTS, PROTÉGER LES ENFANTS ET FAVORISER LEUR RÉUSSITE

Dans le cadre des missions de l'Aide Sociale à l'Enfance, le Département agit à chaque étape du parcours de l'enfant, de la prévention au repérage de l'enfant victime, jusqu'à sa protection y compris après sa sortie des dispositifs de protection de l'enfance. Depuis 2021, le Département tend à renforcer la notion de parcours de l'enfant, afin d'améliorer la prise en charge et les prestations qui lui sont offertes au quotidien.

Les équipes de PMI s'inscrivent totalement dans cette ambition, avec plus de 5 000 visites à domicile en 2023 et quasiment 10 000 consultations d'enfants réalisées par les médecins.

En outre, afin de garantir la protection et la mise à l'abri des enfants confiés à l'ASE, 62 assistantes familiales ont été recrutées et un programme d'ouverture de petites structures d'accueil a été mis en œuvre avec déjà 12 places créées.

PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES PLUS VULNÉRABLES

Le Département poursuit ses efforts afin de développer l'offre médico-sociale en faveur des personnes âgées et/ou en situation de handicap avec notamment l'autorisation de 214 places en EHPAD, 25 en famille d'accueil et 25 en SAMSAH. L'aide à la structuration des opérateurs en matière d'aide à domicile a permis de mettre en place des audits et des ateliers d'analyse de pratique afin de renforcer les compétences des accompagnants. En outre la démarche de modernisation de l'action publique a permis de mettre en œuvre la télégestion, contribuant à simplifier les démarches.

De manière transversale, la dernière contractualisation faite dans le cadre de la Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté a permis le financement d'actions et de dispositif sur l'année 2024 également, permettant ainsi d'éviter au mieux les ruptures d'offre de service en la matière.

532
M€

LA DIRECTION DE L'ACTION

SOCIALE

RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET LA PRÉVENTION, RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

Renforcer l'accès aux droits

1996 personnes ont été reçues au sein des Caravanes d'Accès aux Droits en 2023, afin d'être informées, accompagnées dans la complétude de dossiers ou encore pour bénéficier de prescriptions sociales de type aide alimentaire notamment. En outre, ces individus ont pu bénéficier de la mise en œuvre d'accompagnements et être orientés au sein des Institutions compétentes lorsque cela était nécessaire.

Répondre à l'urgence sociale

Dans le cadre de la Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté, l'offre en matière d'aide alimentaire a pu être augmentée, tant en quantité, qu'en qualité, avec le financement notamment de 12 nouveaux projets structurants (épicerie sociale ou distributeurs de colis), notamment au sein des zones blanches de l'île.

ACCOMPAGNER LES PARENTS, PROTÉGER LES ENFANTS ET FAVORISER LEUR RÉUSSITE

Soutenir la parentalité

Les Week-Ends Parentalité se sont poursuivis et ont permis à 1291 personnes (dont 792 enfants) de bénéficier de ces sas de décompression tout en participant à des ateliers parentalité et / ou de loisirs.

En outre, l'appel à projet pour un accompagnement à la Parentalité dans et hors les murs a permis le financement de 6 opérateurs sur 11 communes différentes qui devront déployer leurs actions de soutien à la parentalité notamment pour les publics invisibles.

Développer les programmes de prévention

La médiation sociale touche désormais 49 quartiers différents et le Département met en œuvre également le dispositif Dalon de quartier. Ces deux dispositifs permettront à la population, notamment les jeunes et les personnes isolées, d'avoir accès à des professionnels pour les accompagner au mieux dans leurs démarches d'insertion sociale, afin d'améliorer la prévention et la cohésion sociale au sein des quartiers.



PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES PLUS VULNÉRABLES

Améliorer le parcours des usagers

Les plus vulnérables peuvent maintenant bénéficier d'une Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP) lorsque leurs difficultés de gestion budgétaire et administratives les mettent en danger par rapport au logement ou à leur santé. En 2023, le dispositif a été ouvert à la prescription à l'ensemble des services sociaux, internes et externes.

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2023

Les différents dispositifs de soutien à la Prévention, que ce soit en matière de parentalité, d'accès aux droits, de médiation sociale ou encore d'accompagnement social personnalisé, sont en œuvre sur les territoires et l'enjeu reste de pouvoir les mettre en œuvre de manière coordonnée, harmonisée pour impacter la population et l'accompagner au quotidien, notamment les familles dites invisibles.

OBJECTIFS 2023

Accueillir **2000** familles au sein des caravanes d'accès aux droits

480 bénéficiaires du weekend parentalité

Toucher **40** quartiers par la médiation social

RÉSULTATS 2023



Caravane d'accès aux droits **1996** familles accueillies



1290 bénéficiaires du weekend parentalité



49 Quartiers touchés par la médiation sociale

LA DIRECTION ENFANCE ET FAMILLE

**ACCOMPAGNER LES PARENTS
PROTÉGER LES ENFANTS ET FAVORISER LEUR RÉUSSITE**

Soutenir la parentalité

Prévenir l'épuisement des familles monoparentales

88 familles monoparentales ont bénéficié de l'accompagnement des Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF).

Former et accompagner les professionnelles

Depuis 2022, les services de PMI poursuivent leurs efforts en matière de formation professionnelle, notamment au travers du PANJO.

Education parentale pré et post natalité

La formation certifiante NESTING s'est terminée pour les professionnels de PMI en 2023 et ils ont pu mettre en œuvre les premiers ateliers d'interventions collectives auprès des familles.

Développer les programmes de prévention

La PMI au cœur de la prévention

Les visites à domiciles (VAD) auprès des jeunes enfants et des femmes enceintes constituent un outil de choix dans une démarche d'aller-vers préventive. Cette action menée directement au domicile est complémentaire de l'organisation des consultations médico-sociales en centres de PMI. A destination des enfants, 8 187 VAD et 9 632 consultations en centre ont été réalisées en 2023.



Sécuriser les parcours de prise en charge des enfants

Lutter contre les violences faites aux enfants

En 2023, la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP) a réceptionné 6257 informations préoccupantes. 66% de ces IP sont qualifiées en danger.

Par ailleurs, dans le cadre de ses compétences obligatoires, la CRIP a mis en place des actions de sensibilisation en faveur des partenaires, tels que hôpitaux, écoles de puéricultrices, infirmières ou sages-femmes, la DRAGES, le défenseur des droits.

La collectivité s'est engagée dans une démarche concertée avec les acteurs institutionnels et associatifs, afin de coconstruire un Plan départemental de prévention et de lutte contre les violences intrafamiliales en direction des enfants.

Les travaux collectifs menés en 2023 ont permis de déterminer des axes stratégiques et de construire une déclinaison d'un plan d'actions qui soit bienveillant, concerté, fédérateur et guidant.

Mieux accueillir et accompagner les enfants protégés

Augmenter l'offre d'accueil d'urgence en Foyer de l'Enfance :

Ouverture de petites structures en faveur des fratries (conformément aux attendus de la Loi Taquet de 2022) augmentant la capacité à 12 places.

61 assistants familiaux ont été recrutés en 2023 permettant l'accueil de 98 enfants supplémentaires.

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2023

Lutter contre les violences faites aux enfants

La PMI au coeur de la prévention

6257 informations préoccupantes : 66% en danger

3385 enfants accueillis dont 2120 en accueil familial

827 assistants familiaux

OBJECTIFS

Accompagner **100** familles dans le cadre du PANJO

50 bénéficiaires du dispositif nesting

20 Actions communes PMI et polyvalence



RÉSULTATS

28 familles accompagnées dans le cadre du PANJO

26 bénéficiaires du dispositif nesting

47 Actions communes PMI et polyvalence

LA DIRECTION DE L'AUTONOMIE

PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES PLUS

VULNÉRABLES

Accompagner le maintien à domicile

Amplifier le soutien aux aidants. Le dispositif des 80 heures de suppléance de nuit et de week-end pour les personnes âgées bénéficiaires de l'APA et en situation de grande dépendance (904 personnes en GIR 1 et 2 402 personnes en GIR 2) a été déployé.

Accompagner la structuration du secteur de l'aide à domicile tant sur des aspects pragmatiques que qualitatifs.

24 audits SAAD visant par exemple la gestion et l'équilibre financier ont été réalisés. 77 ateliers d'analyse de pratiques ont été proposés aux auxiliaires de vie et responsables de secteur) de divers SAAD.

Améliorer le parcours des usagers

Structurer l'accueil familial en proposant l'installation d'un tiers régulateur.

Il s'agit d'un organisme tiers qui doit faciliter le rapprochement de l'offre et de la demande.

Elargir l'offre d'accueil et d'hébergement en ESMS PA et PH.

214 places d'EHPAD ont été autorisées avec une répartition équitable des places sur le territoire afin de répondre aux enjeux matériels et qualitatifs de la prise en charge de la grande dépendance. 25 places en FAM et 25 places de SAMSAH ont été autorisées dans l'objectif de réduire le nombre de personnes en aménagement CRETON, de réduire les durées d'accès aux ESMS, et permettre aux personnes en situation de handicap de bénéficier d'une vie sociale à la hauteur de leur projet de vie.

SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DE NOS PUBLICS

Simplifier les processus et procédures

Moderniser les modalités de versement des aides sociales (APA, PCH et aide ménagère) réalisées par les SAAD soient payées au plus juste via une facturation simple et dématérialisée en passant par la plateforme de télégestion/ télétransmission.

Au 31 décembre 2023, 100% des SAAD autorisés et en activité ont été raccordés au dispositif.

Optimiser les processus et l'adaptation de l'organisation afin de garantir l'équité de traitement des usagers en tout point du territoire.

Le prestataire OPTA EST a été mandaté par le CD afin de réaliser un référentiel exhaustif des prestations d'aide sociale en lien étroit avec la DAU et la DPRI (process précis, guide de saisie et ratio de traitement des dossiers sont attendus).

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2023

L'ACCUEIL FAMILIAL

> Structurer l'accueil familial avec l'installation d'un tiers régulateur. Au-delà de simplifier le rapprochement de l'offre et de la demande, ce tiers doit permettre de mobiliser l'ensemble des dispositifs d'information et en proposer aux accueillants et accueillis un accompagnement dans leur lien contractuel.

OBJECTIFS

Autoriser **150** Places de résidences autonomie

Contrôler **50 %**
des structures d'hébergement

3 appels à projets PA et PH
(plan de rattrapage de l'offre d'accueil sur le territoire)

Traiter **100 %**
de demandes APA en moins de 2 mois

RÉSULTATS



262 Places autorisées de résidences autonomie



50 %
structures d'hébergement contrôlées



4 appels à projets PA et PH
(plan de rattrapage de l'offre d'accueil sur le territoire)



51,05 %
de demandes APA traitées en moins de 2 mois

LES ACTIONS TERRITORIALES ET L'INSERTION

OUVRIR le CHEMIN de l'ACCÈS
aux DROITS et de l'AUTONOMIE

SOUTENIR
ACCOMPAGNER
PRÉVENIR



d'ACCOMPAGNEMENT

PPE CER CAS

+ AUTONOMES



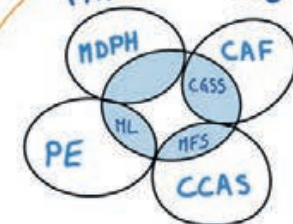
DIFFICULTÉS



ALLER VERS !

GPEEC

PARTENAIRES



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



La Direction générale adjointe Actions Territoriales et Insertion met en œuvre la politique départementale d'action sociale et d'insertion sur nos cinq territoires d'action sociale (TAS) et dans nos vingt neuf maisons départementales (MD).

Elle pilote directement le déploiement des actions d'insertion à l'échelle départementale et ses déclinaisons territoriales. En relation étroite avec la Direction générale adjointe des solidarités, elle organise la mise en œuvre déconcentrée des orientations définies par la Collectivité en matière de prévention, de protection de l'enfance, de polyvalence sociale et d'insertion. En 2023, elle a contribué à la poursuite de la mise en œuvre du Plan de mandature dans les domaines de la protection de l'enfance, de la prévention, de l'accès aux droits et de l'insertion.

Dans le domaine de la protection et de l'aide sociale à l'enfance, 2023 a été caractérisé par une augmentation sensible de l'activité d'évaluation et d'accompagnement éducatif en milieu ouvert comme en placement. Elle est le résultat de la forte progression des informations préoccupantes enregistrée depuis 2020. L'accent a également été mis sur le renforcement du projet pour l'enfant (PPE) qui définit le cadre indispensable à la prise en charge éducative de chaque situation.

Dans ce contexte, les efforts engagés en 2022 au titre de la prévention ont été prolongés, notamment dans le cadre des actions collectives portées conjointement par les services de l'aide sociale à l'enfance (ASE) et prévention polyvalence insertion (PPI).

En matière d'accès aux droits, la dynamique de l'«aller-vers » s'est amplifiée à travers les caravanes d'accès aux droits et les forums territorialisés de l'action sociale et de l'insertion. Mais elle l'a aussi été, grâce au « nomadisme » des travailleurs sociaux et des conseillers d'insertion, encouragé et expérimenté avec succès dans trois maisons départementales. De plus, dans le cadre du pacte territorial pour l'Insertion (PTI), la conception de schémas territorialisés d'accès aux droits a été engagée avec les communes volontaires.

Pour l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du RSA, 2023 a été marqué par un effort sans précédent d'accompagnement des bénéficiaires âgés de plus de 67 ans, vers l'allocation de solidarité pour les personnes âgées (ASPA). L'expérimentation France Travail a également été lancée sur les Communes de Trois Bassins et de Saint-Leu. Dans le même temps, l'offre d'insertion par l'activité a continué de se développer, mobilisant notamment les leviers du R+ et des contrats aidés, en particulier les contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI) portés par les ateliers et chantiers d'insertion.

Enfin, dans un souci constant d'amélioration du service public et de simplification des procédures, le plan d'amélioration et de modernisation de l'accueil s'est poursuivi et les groupes d'analyses des pratiques des équipes sociales et médico sociales ont été généralisés et déployés à l'échelle des 29 maisons départementales.

**35
M€**

LES TERRITOIRES D' ACTIONS SOCIALES

RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET LA PRÉVENTION, RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

Renforcer l'accès aux droits

En 2023, les Maisons départementales ont réalisé plus de 273 000 accueils physiques (115 000) et téléphoniques (158 000), en augmentation de 6% par rapport à 2022, notamment du fait d'une plus forte sollicitation de l'accueil social dédié et d'une croissance des activités liées à la protection de l'enfance et à l'accompagnement des bénéficiaires du RSA. Dans le cadre de l'accueil social dédié, les besoins principaux exprimés par les ménages concernaient les difficultés financières (28%), l'information et l'orientation (26%), l'aide alimentaire (22%) et l'accès au logement (18%). Il faut noter que les situations de rupture d'hébergement sont en augmentation de 33% par rapport à 2022. Elles ont concerné 5% des personnes reçues en 2023 contre moins de 3% en 2022.

Offrir un accueil de qualité

De nouveaux espaces d'accueil ont été livrés sur les Maisons départementales de Saint-Joseph et de la Possession.

Les équipes du service ASE de Saint-Denis 1 ont été regroupées sur un même site.

Dans le cadre du PTI, les communes de Saint-Louis, Saint-Pierre et Saint-Denis se sont engagées dans la conception

d'un schéma d'accès aux droits.

Lutter contre l'illettrisme, l'illectronisme et l'innumérisme

Des modules de lutte contre l'illettrisme ont été déployés dans les actions d'insertion et de formation conduites avec l'IRSEP OI et les SPL EDDEN et APPAR.

Les agents en charge de l'orientation des bénéficiaires du RSA ont été formés au repérage des situations d'illettrisme.

Améliorer l'efficacité de la prise en charge des usagers

Le nomadisme des travailleurs sociaux et des conseillers d'insertion a été expérimenté et évalué avec succès dans les Maisons Départementales du Tampon centre, de Sainte-Marie et de Sainte Suzanne.

Les groupes d'analyse des pratiques ont été généralisés et déployés à l'échelle des 29 maisons départementales.

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2023

LES GROUPES D'ANALYSE DES PRATIQUES

La mise en place des groupes d'analyse des pratiques professionnelles a permis aux agents des différents services basés au sein des maisons départementales, d'analyser collectivement et avec le recul nécessaire, leurs pratiques professionnelles et d'échanger sur le nécessaire décloisonnement des services et l'intérêt de proposer aux publics des interventions transversales et coordonnées. Ces GAPP ont également été vécus par la majorité des participants comme un espace d'expression, d'accompagnement et de ressourcement professionnel, par rapport à une réalité quotidienne complexe.

RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET LA PRÉVENTION, RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

Répondre à l'urgence sociale

En 2023, les réponses apportées par les Maisons départementales à l'échelle territoriale ont pris la forme de différentes aides, accordées à partir d'une évaluation sociale de chaque situation (secours d'urgence, allocations mensuelles, CAPAH, FSL, FDAJ, AFI...).

La réponse à l'urgence sociale passe également par une meilleure coordination des acteurs qui s'est poursuivie en 2023 dans le cadre des Instances de coordination de l'action sociale pilotées par les directrices et directeurs des territoires d'action sociale.

Renforcer la prévention

Dans les maisons départementales, les actions de prévention sont portées notamment par les éducateurs de prévention et les points info santé, en mobilisant de manière transversale les équipes des services PPI et ASE ainsi que ceux de la PMI.

Pouvoir à l'hébergement d'urgence et accompagner au logement

1 988 interventions liées à l'hébergement d'urgence ont été réalisées par les travailleurs sociaux dont 27% au titre des pensions ou gîtes et 73% au titre des structures d'hébergement.

Faciliter l'accès au service d'urgence sociale

16 040 colis ont été distribués aux personnes en difficulté, soit une augmentation de 21% par rapport à 2022.

108 250 chèques CAPAH ont été attribués à 10 928 ménages.

Renforcer la coordination des partenaires

Une instance de coordination d'action sociale pilotée par les directions des TAS s'est tenue chaque trimestre sur chacun des territoires ayant permis la mobilisation de plusieurs partenaires de proximité tels que les CCAS, la Caf, la CGSS prioritairement.

Action de prévention globale

En 2023, les services territoriaux ont développé des actions de prévention, axées notamment sur la parentalité et dans une démarche « d'aller vers » les familles les plus éloignées de leurs droits.

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2023

LES REPONSES APORTEES EN MATIERE HEBERGEMENT D'URGENCE

En 2023, nos services ont été fortement sollicités pour des demandes d'hébergement d'urgence. Cette évolution s'est traduite, notamment, par une augmentation significative des enveloppes financières mobilisées. En 2023, les TAS ont engagé 109 000 €, pour la mise à l'abri des personnes en pensions de familles / gîtes et hôtels conventionnés par le conseil départemental, soit une augmentation de plus de 33% par rapport à 2022.

LES TERRITOIRES D'ACTIONS SOCIALES

OBJECTIFS

6

Maisons Départementales impactées par la modernisation de l'accueil



5 forums

territorialisés de l'action sociale



5 schéma

d'accès aux droits à l'échelle communale



6 MD

engagement de la modernisation



RÉSULTATS

6

Maisons Départementales impactées par la modernisation de l'accueil

5 forums

territorialisés de l'action sociale

5 schéma

d'accès aux droits à l'échelle communale

6 MD

engagement de la modernisation



LA DIRECTION DE L'INSERTION

RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET LA PRÉVENTION, RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

Promouvoir l'insertion des bénéficiaires du RSA

L'année 2023 a vu la signature du pacte territorial pour l'Insertion concrétisant l'engagement de 64 partenaires institutionnels, financeurs ou acteurs opérationnels dans la mise en œuvre du programme départemental d'insertion 2022-2024 en faveur des bénéficiaires du RSA.

Certaines mesures du PDI ont été particulièrement mobilisées ou expérimentées dans le cadre de l'accompagnement renforcé déployé pour 1600 personnes dans le cadre de l'expérimentation France Travail engagée sur les communes de Trois Bassins (en totalité) et de Saint-Leu (Quartiers du Portail et de Piton Saint-Leu).

Enfin, sur toute l'île, l'accent a également été mis sur l'accompagnement de 1700 bénéficiaires du RSA de plus

de 67 ans vers l'allocation de solidarité pour les personnes âgées (ASPA), avec un accès à ce droit pour plus de 80% d'entre eux.

Développer l'offre d'insertion par l'activité économique

2 726 Contrats aidés co-financés pour des bRSA (+8% par rapport à 2022) soit 96% de l'objectif fixé pour l'année 2023.

dont 1 858 CUI CAE dans le secteur non-marchand, 423 CUI-CIE dans les entreprises et 445 CDDI dans les structures de l'Insertion par l'Activité Economique.

Déployer des passerelles

3 574 personnes supplémentaires ont bénéficié en 2023 de l'aide à la reprise d'activité R+ (582 parcours création d'activité, 1553 formation rémunérée, 1407 emplois salariés et 32 emplois agricoles).

En 2023, la politique de rapprochement des acteurs locaux de l'insertion, de mutualisation et de concertation de leurs actions s'est traduite par l'installation de 6 nouveaux Comités Territoriaux de l'Insertion et de l'Emploi sur les territoires du Tampon, l'Etang-Salé, Saint-Louis, Ste-Marie/Ste-Suzanne, la Possession et le Port portant à 11 le nombre de ces instances sur les territoires.

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2023

L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

Sur la période 2021-2023, 4 834 participants dont 2 610 bénéficiaires du RSA (54%) ont intégré le dispositif d'accompagnement global mis en œuvre par un travailleur social du Département et un conseiller emploi de France Travail. L'accompagnement dure en moyenne 7 mois avec une dizaine d'entretiens réalisés. Les résultats en matière d'insertion sont les suivants: 32% de sorties positives dont 23% en emploi (3% en CDD de moins de 6 mois, 15% en CDD de plus de 6 mois, 4% en cdi, 1 % en création d'entreprise) et 9% en formation.

Sur les 2 610 bRSA accompagnés, 247 l'ont été dans leur reprise d'activité en étant positionnés sur le dispositif R+.

OBJECTIFS

500 CIE PEC marchands

2850

contrats aidés

6 nouvelles installations de CTIE



RÉSULTATS

423 CIE PEC marchands

2726

contrats aidés

6 nouveaux CTIE installés

LES PROXIMITÉS RENFORCÉES

OUVRIR le CHEMIN de l'ACCÈS
aux DROITS et de l'AUTONOMIE

SOUTENIR
ACCOMPAGNER
PRÉVENIR

ACCUEIL

+ AUTONOMES

HABITAT
AIDE de PROXIMITÉ

AIDES À
L'AMÉLIORATION
3500/AN

AIDE AU
MAINTIEN À DOMICILE

AIDE À L'ACCÈS
À LA PROPRIÉTÉ

BAILLEURS
SOCIAUX

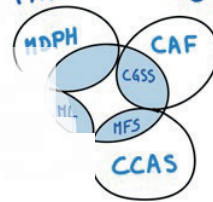
FSL
FOND DE SOLIDARITÉ
POUR LE LOGEMENT

ACCÈS
+
MAINTIEN
2000
AIDES/AN

DIFFICULTÉS

ALLER VERS !

PARTENAIRES



é13

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



La DGA des Proximités Renforcées a pour vocation de renforcer les liens avec la population, en particulier les personnes âgées et personnes en situation de handicap ainsi que les familles réunionnaises confrontées aux difficultés liées à un transfert sanitaire ou un décès dans l'hexagone. Elle a poursuivi en 2023 sa structuration autour de la Direction de l'Habitat, la Direction des Proximités Renforcées et des Interventions, et le Service d'Accompagnement et de Proximité de Paris (Antenne de Paris).

L'année 2023 a été marquée par la création de la Direction des Proximités Renforcées qui regroupe les services de l'Aide Sociale aux Adultes (ASA), les Actions de Santé et le Service Des Interventions (SDI). Sa principale mission est de mettre en œuvre les politiques de l'autonomie sur les territoires, en lien étroit avec la direction de l'Autonomie. En 2023, elle a accompagné 57 000 personnes âgées et personnes en situation de handicap et a engagé des travaux de simplification des démarches et de modernisation des modalités de versement des aides. 80 familles endeuillées ont par ailleurs été accompagnées dans le cadre du dispositif de rapatriement mortuaire.

La Direction de l'habitat a renforcé ses actions visant à améliorer l'habitat des personnes fragiles en accentuant la politique volontariste d'amélioration de l'habitat de la collectivité, en cofinçant la réhabilitation de logements sociaux et en expérimentant de nouvelles formes d'accompagnement et de nouveaux partenariats pour permettre aux ménages en difficulté de se maintenir dans leur logement. En 2023, un effort exceptionnel a été mené, permettant la réalisation de 2 600 opérations d'amélioration de l'habitat, ainsi que l'accession à la propriété de leur logement pour 97 ménages locataires.

Le Service d'Accompagnement et de Proximité de Paris (Antenne de Paris), dans le cadre de ses missions à vocation sociale, a accompagné 160 malades réunionnais hospitalisés en métropole et 28 Réunionnais en mobilité. Dans le cadre des ses missions visant à valoriser la culture réunionnaise, l'année 2023 a été marquée par l'organisation de 2 concerts à Paris et à Lyon, lors de la fête de la musique, qui ont réuni plus de 15 000 personnes.

51
M€

LA DIRECTION DES PROXIMITES RENFORCEES ET DES INTERVENTIONS

PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES AGÉES ET LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En 2023, la DPRI a accompagné 57 000 personnes âgées et personnes en situation de handicap.

Afin de simplifier les démarches de ces publics fragiles, l'ensemble des équipes de la DPRI a travaillé sur l'optimisation des processus et des procédures, ainsi que sur l'adaptation de l'organisation des services décentralisés.

Les services ASA ont ainsi participé à la modernisation des modalités de versement des aides, avec la télétransmission des factures des services d'aide et d'accompagnement à domicile et l'externalisation des chèques Santé. Une démarche visant à établir un référentiel par prestation a été initiée afin de garantir l'équité de traitement des usagers sur l'ensemble du territoire.

METTRE EN ŒUVRE LES AIDES D'URGENCE ET L'ASSISTANCE AUX FAMILLES

Pour répondre de manière ciblée aux besoins des familles en proie à des difficultés sociales, à des problèmes financiers et à une insécurité alimentaire importante, le SDI a apporté son soutien à 388 familles, principalement confrontées à une rupture de ressources en raison de la suspension de leurs droits aux prestations sociales.

ACCOMPAGNER LES FAMILLES EN DEUIL (AIDE AU RAPATRIEMENT MORTUAIRE)

Dans le but d'aider les familles à faire face au décès d'un proche survenu en dehors du département, environ 80 familles endeuillées ont bénéficié du dispositif de rapatriement mortuaire, dispositif volontariste mis en œuvre par le SDI. Une collaboration étroite avec les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), partenaires privilégiés, a été initiée dans le cadre de ce travail en réseau. Par ailleurs, le SDI assure la coordination technique et sociale avec le Service d'Accompagnement de Proximité de Paris et les TAS en ce qui concerne les transferts sanitaires.

OBJECTIFS

Créer une Direction des Proximités renforcées

Poursuivre l'accompagnement de **57 000** bénéficiaires dont 20 600 bénéficiaires APA

Apporter une aide d'urgence aux familles en rupture de ressources

Accompagner les familles dans le cadre du rapatriement mortuaire



RÉSULTATS

DPRI créée le 1^{er} janvier 2023

57 000 bénéficiaires accompagnés dont 20 600 bénéficiaires APA

388 familles accompagnées sur les dispositifs d'aides subsidiaires

80 familles endeuillées accompagnées

LA DIRECTION DE L'HABITAT

Améliorer l'habitat des personnes les plus fragiles

La collectivité a accentué en 2023 sa politique volontariste d'amélioration de l'habitat et de soutien à la réhabilitation de logement sociaux, pour permettre aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap de se maintenir dans leur logement. Un montant exceptionnel de 43 M€ a été mobilisé, ce qui a permis la réalisation de 2 600 opérations d'amélioration de l'habitat et la réhabilitation de 110 logements situés hors Quartiers Prioritaires de la Ville.

Un nouveau partenariat a, par ailleurs, été initié avec les CCAS, visant notamment à expérimenter l'auto amélioration accompagnée pour 22 familles sur Saint-Pierre.

Accompagner les ménages en difficulté pour se maintenir dans leur logement

Pour aider les ménages à faire face aux difficultés financières rencontrées dans le cadre de l'accès et du maintien dans leur logement, 2 700 aides financières ont été octroyées au titre du FSL et 590 dans le cadre de l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) individuel.

Outre ces aides financières et l'accompagnement individuel, 2 dispositifs ont été déployés en 2023 :

l'ASLL collectif qui a bénéficié à 171 ménages et les Commissions Territorialisées de Gestion des Impayés Locatifs (CTGIL) qui ont réuni bailleurs sociaux, CCAS, travailleurs sociaux du département, acteurs du milieu associatif... autour de situations d'impayés locatifs pour une évaluation commune visant à établir un plan d'aide concerté et de prévenir les expulsions locatives.

Fin 2023, l'Action « Aller-vers » a été conventionnée avec la SCOPAD permettant une offre d'accompagnement supplémentaire pour les ménages les plus fragiles, en situation d'impayés locatifs, signalés par la CAF.

Aider les ménages fragiles à devenir propriétaires de leur logement

La collectivité a poursuivi en 2023 la mise en œuvre de sa politique volontariste en matière de parcours résidentiel, visant à permettre aux bénéficiaires de logements sociaux de passer du statut de locataire à celui de propriétaire de leur logement, favorisant ainsi la réussite sociale et l'épanouissement des ménages. En 2023, malgré une baisse chez les bailleurs sociaux du nombre de logements vendus, en raison notamment de la difficulté de certains ménages pour obtenir des prêts bancaires, le Département a néanmoins permis à 97 ménages locataires de logements sociaux de devenir propriétaire.

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2023

MIEUX LOGER LES PERSONNES FRAGILES : En 2023, la collectivité a œuvré avec les services de l'État afin de renforcer le partenariat financier dans le cadre de l'amélioration de l'habitat. Ainsi en décembre 2023, la commission permanente a validé une convention entre le Département et l'État stipulant l'engagement de l'État à consacrer chaque année 10 % de la LBU pour financer l'amélioration de l'habitat.

OBJECTIFS

Améliorer **3000** logements



Réhabiliter **110** logements sociaux



Réaliser **22**
opérations d'autoamélioration de l'habitat



Favoriser l'acquisition de **150** logements par des
anciens locataires



Accompagner **180**
ménages (volet collectif de l'ASLL)



Initier **12** commissions territorialisées de gestion de
l'impayé locatif



3000 FSL : aides et ASLL individuel



RÉSULTATS

2600 logements améliorés

110
logements sociaux réhabilités

22
opérations d'autoamélioration de l'habitat

97 logements acquis par des anciens locataires

171
ménages accompagnés (volet collectif de l'ASLL)

7 commissions territorialisées de gestion de l'impayé
locatif initiées

3290 FSL : aides et ASLL individuel

LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PROXIMITÉ DE PARIS

ANTENNE DE PARIS

Accompagner les malades réunionnais hospitalisés dans l'hexagone

En 2023, l'Antenne de Paris a poursuivi ses actions de soutien aux accompagnants de malades hospitalisés en métropole. Grâce au dispositif départemental, rénové en juillet 2023, 160 malades ont ainsi pu profiter de la présence d'un proche lors de leur hospitalisation dans le cadre d'un transfert sanitaire dont 55 décisions de secours d'urgence accordés aux accompagnants de malade réunionnais. Cet accompagnement s'est également traduit au travers de l'organisation d'un repas solidaire, de la distribution de cadeaux pour la fêtes des mères et des pères ainsi que celui du Noël des accompagnants de malades dans un lieu inédit à la mairie de Paris. L'antenne de Paris a également accompagné en tant que cellule relais près d'une quarantaine de familles endeuillées sur le territoire national.

Valoriser la culture réunionnaise en métropole

L'Antenne a organisé et participé à plusieurs événements pour la promotion de La Réunion, dont la Fête de la Musique avec pour la première fois l'organisation d'un grand concert à Lyon. Ces deux événements ont rassemblé plus de 15 000 personnes à Paris et à Lyon. L'antenne a reconduit la commémoration de l'abolition de l'esclavage sur le thème des Libres de Couleurs à l'Hôtel de Ville de Paris. Enfin, suite à la création de son nouveau site internet (departement974paris.fr), l'Antenne de Paris a poursuivi son travail de valorisation de son image et de mise en exergue de la culture réunionnaise. Elle a réalisé près de quarante publications et animations variées sur ses réseaux sociaux.

Accompagner les Réunionnais en mobilité en mobilisant le tissu associatif réunionnais de métropole

En 2023, 11 placements de salariés dans les familles d'accueil ont été réalisés s'agissant de la mobilité vers l'hexagone. Les services de l'Antenne de Paris ont accompagné 12 Réunionnais en difficulté et en mobilité spontanée en leur fournissant une aide dans la recherche de logements, des colis alimentaires et en les mettant en relation avec des réseaux d'entraide.

Par ailleurs, les 143 associations réunionnaises de Métropole jouent à ce jour un rôle essentiel dans l'accueil des Réunionnais en mobilité dans le cadre d'un parcours en insertion. Il est à noter qu'en mai 2023, le règlement d'aide aux associations a été rénové afin de l'élargir à d'autres domaines d'intervention en lien avec les priorités de la mandature. À ce titre, 6 associations ont été subventionnées.

OBJECTIFS

Accompagner **200 Réunionnais**
en métropole sur le pôle social et mobilité



Valoriser la culture réunionnaise lors de la fête
de la musique



Elargir le partenariat avec les associations
réunionnaises de Métropole



RÉSULTATS

230 Réunionnais
accompagnés en métropole
sur le pôle social et mobilité

15 000

personnes réunies aux concerts organisés à Paris et
à Lyon

Réglement d'aide aux associations rénové en mai
2023

L'ÉPANOUISSEMENT HUMAIN



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



PRÉSENTATION DE LA DGA :

Promouvoir l'égalité des chances éducatives, le suivi de la jeunesse en difficulté, et le bien-être par la culture et le sport ainsi que des actions au titre de la coopération internationale et régionale.

3 DIRECTIONS ET 1 MISSION :

- Direction de la Culture et du Sport
- Direction de l'Éducation
- Direction de la Jeunesse
- Mission de la Coopération Internationale et Régionale

LES PRINCIPALES MISSIONS :

Coordination des Directions de la Culture, de la Jeunesse et du Sport, de l'Éducation et de la Mission Coopération internationale et régionale.

- Démocratiser la culture à travers les équipements et les manifestations culturelles ;
- Contribuer à l'accompagnement des collégiens et des étudiants vers un véritable parcours de la réussite;
- Contribuer à la remobilisation des jeunes en termes de formations et d'insertion professionnelle et participer au développement du sport de masse et de haut niveau;
- Activer une politique de coopération décentralisée dans les domaines de compétence de notre collectivité et appuyer les initiatives multilatérales (notamment de la COI).

LES ACTIONS MENÉES EN 2023 :

- Direction de la Culture : **Deux expositions inédites valorisant la culture réunionnaise** (« Les Modernes » au Musée Léon Dierx et « Rent dann Ron, maloya la pa nou la fé » à l'Artothèque) ;
- Direction de l'Éducation : **Déploiement des outils numériques** dans le cadre du SDENEM en faveur des collégiens (4 000 tablettes livrées, 12 278 PC fixes installés ; 245 écrans numériques interactifs fixés) ;
- Direction de la Jeunesse et du Sport : **Contributions citoyennes** (1ère édition de « Révèl out talent », le jeudi 7 décembre 2023 au Jardin de l'État pour promouvoir les jeunes talents réunionnais et leur permettre de s'exprimer par l'art ou par la parole) et **Jeux Olympiques et Paralympiques 2024** (aide exceptionnelle à la préparation octroyée à 15 sportifs) ;
- Mission de la Coopération Internationale et Régionale : **Mobilité d'un groupe d'apprentis** pour la deuxième année consécutive, dans l'hôtellerie de luxe aux Seychelles dans le cadre d'un partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, LADOM et l'OPCO-EP.

68
M€

LA DIRECTION DE LA CULTURE

DÉMOCRATISER LA CULTURE, VALORISER LE PATRIMOINE

Promouvoir l'identité créole de la Réunion

Signature avec plusieurs partenaires publics du Pacte linguistique de La Réunion, issu des Etats-Généraux du multilinguisme dans les Outre-mer (2021).

Organisation des Entretiens du patrimoine iconographique de l'océan Indien. Réunion d'acteurs locaux et invités sur les enjeux contemporains de la valorisation de la mémoire iconographique.

Poursuite de la traduction des textes sur le portail esclavage-réunion.

Mise en place d'une signalétique en créole au Musée de Villèle.

Poursuite de l'exposition « Ti Train lontan, l'aventure ferroviaire » aux archives départementales.

Expositions d'histoire croisées Musée de Villèle-Archives (« Les noms de la Liberté »)/Slave Lodge Museum Afrique du Sud (« My names is february »).

Deux expositions inédites valorisant la culture réunionnaise : « Les Modernes » au Musée Léon Dierx et « Rent dann Ron, maloya la pa nou la fé » à l'Artothèque.

Programme exceptionnel pour les 20 ans de la commémoration de la fin de l'engagisme au Lazaret.

Démocratiser l'accès à la culture

1 - Développement de l'offre et des outils numériques

Lancement d'un chantier d'envergure pour la numérisation des collections patrimoniales en vue de l'enrichissement de l'offre en ligne.

Mise en route du chantier de la nouvelle billetterie des équipements culturels.

2 - Initiatives pour faciliter l'accès à la culture par tous les publics

Signature d'une convention en vue de la création d'un centre culturel départemental pluridisciplinaire à Saint-Pierre.

Signature d'une convention avec l'Office Central de Coopération à l'Ecole de la Réunion pour financer le transport des écoles primaires vers les équipements culturels.

Organisation d'événements culturels populaires dont les Journées culturelles pour les familles et la 6ème édition du Gran 20 Désanm.

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2023

FAIRE AVANCER LE CHANTIER DU MUSEE DE VILLELE.

2023 a vu le lancement de la phase Avant Projet Détaillé (APD). En parallèle, le Musée a poursuivi sa politique de coopération et de partenariat avec l'accueil d'expositions croisées avec l'Afrique du Sud, l'itinérance de l'exposition consacrée à Furcy aux Etats-Unis et accueilli la Namibie à l'occasion du Gran 20 Désanm

6eme DES RÉSIDENCES D'ARTISTES « PATRIMOINE ET CRÉATION » 2022/2023

FAVORISER LA CONNAISSANCE DU PATRIMOINE ET DE L'HISTOIRE DE LA REUNION

Accompagner les acteurs culturels

Renouvellement du soutien au monde culturel en 2023 par l'accompagnement de 210 projets à hauteur de 1,07 M€.

Attribution d'une nouvelle Délégation de Service Public pour l'exploitation et la gestion des théâtres du Département à l'Association Run Music en juin, pour une durée de 6 ans et 143 jours.

Financement de nouvelles résidences d'artiste « Patrimoine et Création3 ».

Communiquer

Organisation de 2 campagnes de communication très grand public (Gran 20 Désanm et équipements culturels).

OBJECTIFS

Lancement de l'avant-projet détaillé du chantier du musée de villèle



Attribution de la nouvelle délégation de service public pour la gestion des théâtres



Augmentation du nombre d'actions culturelles proposées sur le territoire pour des publics socialement exclus (24 communes, 5000 publics)



RÉSULTATS

Avant-projet lancé

Nouvelle DSP attribué

Nombre d'actions culturelles augmenté (24 communes, 6275 publics)

LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION

FAVORISER LA RÉUSSITE DES JEUNES, EN FAIRE DES CITOYENS

Développer le numérique au collège

En 2023 :

4 000 tablettes livrées.

12 278 PC fixes installés.

245 écrans numériques interactifs fixés.

En termes de financement de l'opération à noter que 6,7 millions d'euros de fonds FEDER (REACT UE) ont été mobilisés sur cette opération.

Accompagner le futur citoyen

Proposer des contributions citoyennes

Le CDJ pilote les visites citoyennes au Département.

En 2023 15 collèges se sont mobilisés soit 336 élèves au total.

Des propositions émergent sur des thématiques diverses : lutte contre le harcèlement, problématique du diabète, égalité filles-garçons, lutte contre les addictions...

Accompagner les jeunes vers l'insertion

Eclairer les collégiens sur leur orientation

Un travail préparatoire a été mené en 2023 avec les partenaires que sont l'ONISEP, le Rectorat, les principaux de collège référents orientation. Un groupe projet a été créé pour proposer un 1er forum dès la rentrée 2024.

A noter que certains établissements ont mené des journées dédiées à l'orientation auxquelles le Département a été associé.

Accompagner les étudiants en mobilité

9 708 boursiers en 2023

Dont 1 769 en mobilité (*)

Et 7 932 pour la Réunion

(*) baisse liée à la nouvelle ligne de partage FSE+ avec la Région concernant les Bac + 1.

A noter également les 85 chambres étudiantes réservées en faveur des étudiants réunionnais à la Cité Internationale Universitaire (CIUP).

Prévenir les addictions (numériques et autres)

> Participation à la journée addictologie du CHU

> 40 collégiens du CDJ mobilisés

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2023

Actions citoyennes

On mentionnera en particulier les premières actions dans le cadre de la lutte contre le harcèlement avec notamment la diffusion aux 78 établissements des affiches réalisées par les collégiens de Bourbon en collaboration avec un artiste local.

Par ailleurs le concours JOP 2024 organisé par le Département à destination des collèges a connu son épilogue avec la désignation du collège lauréat, le collège de l'étang. Séjour de 8 jours à Paris et billets d'entrée pour 4 disciplines sportives.

OBJECTIFS

Octroyer **11 000 bourses** départementales et allocation de scolarité aux étudiants



Orienter **5 000** élèves des classes de 4^e et 3^e sur leur parcours scolaire



2 forums dédiés aux ATTEE (Adjoints Techniques Territoriaux des Établissements d'Enseignement)



RÉSULTATS

9 708 bourses départementales et allocation de scolarité octroyées aux étudiants

1ers forums reportés en 2024

2 forums avec 405 participants

LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

FAVORISER LA RÉUSSITE DES JEUNES, EN FAIRE DES CITOYENS

Accompagner le futur citoyen

Proposer des contributions citoyennes : 1ère édition de « Révèl out talent », le jeudi 7 décembre 2023 au Jardin de l'État pour promouvoir les jeunes talents réunionnais et leur permettre de s'exprimer par l'art ou par la parole. Lors du forum ouvert, les jeunes ont proposé d'échanger sur la famille et la société, l'engagement, l'accès aux droits, la mobilité, la santé, l'orientation et l'insertion professionnelle.

Cette parole est prise en compte dans l'élaboration des actions de la DJS.

Faciliter l'accès des jeunes aux droits

Intégration du comité stratégique territorial Information Jeunesse (IJ) qui a été installé le 21 septembre 2023 aux côtés de la DRAJES-DRAIO, Région Réunion, CAF, AMDR pour définir les orientations et les axes de développement de l'IJ à La Réunion notamment au travers des différents outils (Jeunes360.re etc.).

Rénovation du cadre du partenariat avec les missions locales.

Actualisation du dispositif NPJC (Nouveau Pack Jeunes Citoyen) reportée sur 2024 pour permettre la réalisation de plusieurs évènements jeunes et avec l'objectif d'une actualisation globale des dispositifs NPJC et FADJ (Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes).

Accompagner les jeunes vers l'insertion

Le Département propose un accompagnement adapté à la situation du jeune pour favoriser son autonomie et son insertion socio-professionnelle.

Coachier les « NEETS »

L'Académie des Dalons hors les murs (CIPI-Cellule Insertion par l'Innovation) a accompagné 170 jeunes dont 135 de moins de 25 ans.

L'Académie des Dalons a accueilli et suivi 68 jeunes.

Sur les 1403 personnes accompagnées en mobilité par le CNARM, 840 ont moins de 26 ans.

105 jeunes ont été préparés à la mobilité par l'AREP (Association Réunionnaise de l'Éducation Populaire).

📌 RÉSULTATS

FDAJ : **684** aides accordées

NPJC : **253** aides accordées

Académies des dalons : **238** jeunes accompagnés dont 170 hors les murs

CNARM : **840** jeunes accompagnés en mobilité

Soit au total **2120** jeunes soutenus pour la réalisation de leur projet

Révèl out talent (contribution citoyenne) : **874** entrées

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2023

PROPOSER DES CONTRIBUTIONS CITOYENNES

120 participants au forum ouvert de Révèl Out Talent avec des ronds kozé sur la famille et la société, l'engagement, l'accès aux droits, la mobilité, la santé et l'orientation et l'insertion professionnelle. De ces derniers ont émergé des attentes et des besoins qui guident l'action de la DJS.

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2023

AUGMENTER LE NOMBRE DE CLUBS BÉNÉFICIAIRES

En 2023, 67 clubs supplémentaires ont été soutenus soit au titre de leur fonctionnement soit au titre de leur projet associatif pour atteindre le chiffre de 551 clubs soutenus.

DEVELOPPER LE LEADERSHIP DES JEUNES

Des partenaires ont été identifiés pour co-construire ce nouveau prix départemental. Cette action se concrétisera par une remise de prix en 2024.

DÉMOCRATISER LA CULTURE, VALORISER LE PATRIMOINE ET PROMOUVOIR LE SPORT

Amplifier le soutien au sport de masse

Le soutien financier apporté à 551 clubs, 59 ligues et aux comités pour mener à bien leurs projets sportifs, les aider dans le cadre des Jeux des Iles de l'océan Indien. 45 associations, le comité Handisport et la ligue de Sport

Adapté ont été soutenus dans le cadre du dispositif d'aides en faveur des personnes dites « empêchées ».

Le soutien financier voté en faveur des organismes à vocation départementale : l'ORESSSE, le CROS et le CREPS.

Consolider le soutien au sport de haut niveau

Les aides à la mobilité : 139 sportifs accompagnés aux compétitions nationales – 26 sportifs soutenus pour une intégration en structure de haut niveau - Ressourcement familial : 90 sportifs - Aide transport aérien : 236 dossiers traités.

Les aides à la bourse départementale : 69 sportifs bénéficiaires en structures de haut niveau en métropole et 54 sportifs à La Réunion - Prime d'installation : 5 sportifs collégiens – 1 sportif professionnel aidé.

Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) 2024 : aide à la préparation versée à 15 sportifs - 2 sportifs sélectionnés. Prime aux résultats : 318 athlètes bénéficiaires.

Au total 683 sportifs ont bénéficié de l'aide départementale.

Communiquer

Informations sur les dispositifs départementaux diffusées sur Internet et auprès des acteurs du monde sportif local (clubs, ligues, comités, CROS) – Exposition sur les Olympiens et Paralympiens Réunionnais.

OBJECTIFS

Aider + de **540** clubs

Augmenter le nombre de licences financées dans le cadre du plan 5000 licences

Accompagner **550** sportifs réunionnais aux jeux des îles

Finaliser **15** actions relatives à la préparation des JOP

Mettre en oeuvre **1** nouveau support de communication

Aider **51** ligues et comités

Accompagner **494** sportifs de haut niveau

34 structures handisport et sport adapté

RÉSULTATS

551 clubs aidés

1554 licences financées dans le cadre du plan 5000 licences

Accompagnement de **550** sportifs réunionnais aux jeux des îles

15 actions relatives à la préparation des JOP

1 nouveau support de communication mis en oeuvre

59 ligues et comités aidés

683 sportifs de haut niveau accompagnés

45 structures handisport et sport adapté

LA MISSION COOPÉRATION INTERNATIONALE ET RÉGIONALE

DÉVELOPPER LES ÉCHANGES ET LA SOLIDARITÉ DANS L'OCÉAN INDIEN

Développer un espace de souveraineté alimentaire à l'échelle indiaocéanique

Appuyer les initiatives multilatérales

Soutien à un projet de relance agricole dans le Sud-Est de Madagascar.

Poursuite de l'appui nutritionnel auprès des publics vulnérables des régions de Tuléar et de Mahajanga.

Soutenir les projets de développement dans les pays voisins

Mise en œuvre du volet accès à l'eau et lancement du volet santé et nutrition dans le sud malgache.

Réalisation par l'Office de l'Eau de la première formation prévue dans le cadre du projet Eau en Grande Comore avec le cofinancement de l'Agence Française de Développement et sensibilisation des populations aux usages de l'eau.

Accroître les échanges d'excellence et d'expertise sous le signe de la francophonie

Valoriser l'expertise réunionnaise à l'échelle régionale

Appui au programme de formation à l'éducation inclusive à Maurice mené par l'antenne réunionnaise de France Éducation International.

Projet cofinancé par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères relatif à une mission d'expertise de l'AGORAH en matière d'aménagement de l'île de Mohéli.

Accompagner le renforcement des compétences chez nos voisins

Cofinancement de missions de volontaires internationaux à Madagascar et à Maurice dans des lycées et à l'Université pour renforcer la maîtrise du français.

Aide à la scolarisation à Madagascar par des subventions aux associations (Tuléar, Mahajanga, Antolojalahary).

Rayonner dans la zone indianocéanique

Encourager les projets culturels

Participation d'artistes réunionnais au Festival kréol des Seychelles.

Renforcement de la régionalisation du développement de l'Iconothèque Historique de l'Océan Indien.

Cofinancement du prix Indianocéanie Jeunesse avec la Commission de l'Océan Indien.

Promouvoir les échanges sportifs dans l'océan Indien

Soutien apporté aux sportifs réunionnais ainsi qu'aux ligues et comités pour la préparation et la participation aux Jeux des Iles 2023 à Madagascar.

Continuité du programme Sport Développement avec des projets liés à la pratique de la boxe éducative et du beach rugby à Madagascar et aux Comores.

Favoriser la mobilité à l'international

Faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes réunionnais

Mobilité, pour la deuxième année consécutive, d'un groupe d'apprentis dans l'hôtellerie de luxe aux Seychelles dans le cadre d'un partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, LADOM et l'OPCO-EP.

Conception et cofinancement par le MEAE d'un projet Patrimoine en Grande Comore incluant un chantier de jeunes réunionnais et comoriens.

Soutenir les contrats de volontariat

Relance des missions de Service Civique à l'international (11 et 2 missions en réciprocité).

Appui à 17 missions de Volontaire de Solidarité Internationale (affectation aux Comores, en Inde, à Madagascar, à Maurice, aux Seychelles, en Tanzanie).

OBJECTIFS

2 projets
pilotes de chantiers d'insertion



2 programmes
de mobilité d'apprentis



3 projets
sports/développement



RÉSULTATS

1 projet
de chantier de jeunes

1 programme de mobilité d'apprentis élargi à de nouvelles thématiques

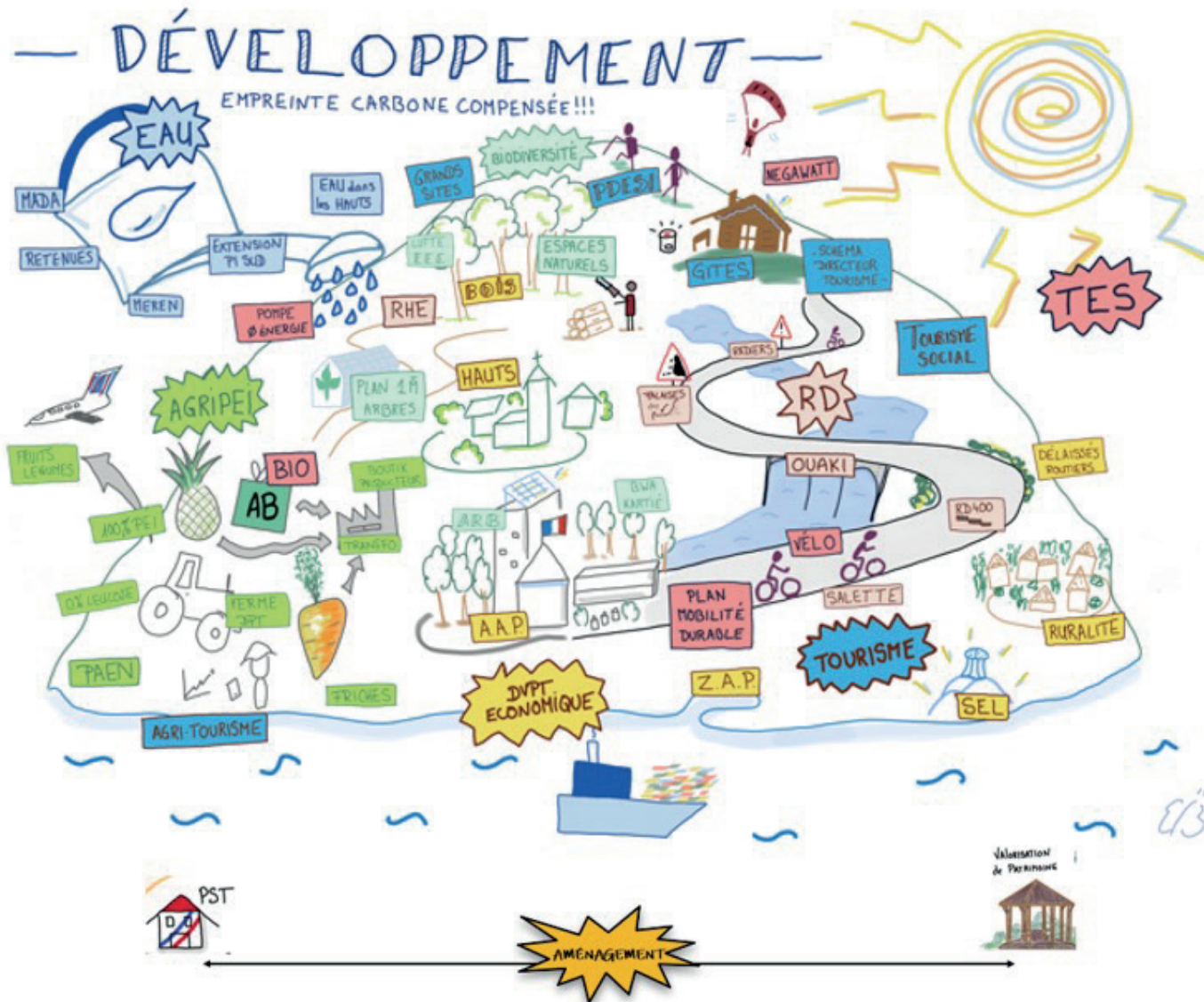
3 projets
sports/développement

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2023

Mise en œuvre des conventions de coopération avec les 3 gouvernorats de l'Union des Comores.

5 projets retenus dans le cadre des appels à projets cofinancés par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères dans les domaines du sport, de l'aménagement, du patrimoine et de l'égalité femmes-hommes.

LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



De par ses missions dans les domaines des routes, de l'agriculture, de l'eau, des espaces naturels, du développement touristique et de l'aménagement, l'activité de la Direction Générale Adjointe du Pôle Développement répond à 3 grandes ambitions du plan de mandature, à savoir, accompagner La Réunion vers une agriculture durable visant la souveraineté alimentaire, faire de la ruralité un espace majeur de l'aménagement de notre territoire et préserver et valoriser nos ressources.

Ces missions se traduisent notamment par des investissements conséquents, qui ont été portés à hauteur de 75 M€ pour l'année 2023. Les programmes correspondants ont permis de moderniser et sécuriser le réseau routier (renforcement des chaussées, suppression des radiers, ...), développer les périmètres hydro-agricoles (450 ha mis en irrigation dans le Sud, études des projets MEREN et PRODEO) ou encore améliorer l'accueil des équipements et sites touristiques départementaux.

Dans le cadre de son plan AGRIPéi 2030, plusieurs dispositifs d'aide ont été déployés en 2023, permettant en particulier d'accroître la résilience des exploitations vis-à-vis des effets du changement climatique (financement de citernes de stockage d'eau, réhabilitations de retenues collinaires). Un plan exceptionnel de soutien de la filière fruits et légumes, particulièrement affectée par le contexte inflationniste du prix des intrants, a également été déployé. Enfin, l'année 2023 a été marquée par le lancement du Plan Alimentaire Territorial (PAT) porté par le Département : « Sa ki fé ansanm pou manz péi ».

L'ambition de la collectivité en matière de protection des espaces naturels et de la biodiversité, s'est traduite au travers des travaux de lutte contre les espèces végétales envahissantes menés par l'ONF, la SPL EDDEN et les gestionnaires associatifs des Espaces Naturels Sensibles sur 800 ha de forêts. Le plan un million d'arbres endémiques et indigènes (notamment dans les quartiers avec l'opération Bwa de kartié) aura connu une montée en puissance importante, avec la plantation de 217 000 arbres.

Le déploiement du plan NEGAWATT, qui permettra à la collectivité d'effacer sa consommation électrique, s'est poursuivi avec l'installation de 16 nouvelles centrales photovoltaïques et le démarrage des travaux de la microcentrale hydroélectrique de la Rivière des galets. L'année 2023 aura également vu le lancement de deux projets innovants : GIROFLEE (projet lauréat du Plan Innovation Outre-Mer pour la gestion innovante de la ressource forestière) et PALETUVIER (projet lauréat de la FNCCR portant sur l'efficacité énergétique).

Par ailleurs, et en liaison avec la récente création de la direction de l'aménagement, un important travail de structuration de la stratégie immobilière de la collectivité a été engagé (lancement du schéma directeur de l'immobilier, couvrant l'ensemble des implantations du Département sur l'île). Enfin et en sa qualité de Chef de file en matière de solidarité des territoires, le Département aura également poursuivi son soutien en direction des communes, au travers notamment du Pacte Local des Solidarités, avec près de 13 M€ consacrés pour l'année 2023.

**112
M€**

LA DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET DE L'EAU

ACCOMPAGNER LA RÉUNION VERS UNE AGRICULTURE DURABLE VISANT LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Poursuivre la mise en œuvre d'AGRIPéi 2030

Le déploiement du plan AGRIPéi 2030 aura permis en 2023 :

De préserver le foncier agricole et reconquérir 277 ha de terres en friches ;

De développer la résilience des exploitations face aux effets du changement climatique (financement de l'aménagement des terrains, du stockage d'eau), auprès de 740 agriculteurs ;

D'accompagner les éleveurs dans la maîtrise sanitaire de leurs exploitations en renouvelant les bovins atteints de leucose (697 animaux remplacés) ;

De soutenir la filière fruits et légumes fortement affectée par le contexte inflationniste du prix des intrants, avec la mise en place d'un plan exceptionnel sur 2 ans ;

De promouvoir la production « péi » et les circuits courts au travers notamment du label 100% Réunion regroupant désormais plus de 100 adhérents, mais également de l'organisation des marchés péi et du Village Réunion au Salon International de la Agriculture.

Satisfaire les besoins en eau des exploitations

L'année 2023 aura vu la poursuite du développement des périmètres irrigués, avec notamment 450 ha supplémentaires mis en irrigation sur les secteurs de Bassin Martin à Saint-Pierre et Bérive au Tampon, mais également une action forte sur les hauts et l'Est du territoire (mise en service d'une chaîne de refoulement dans les hauts de l'Ouest, finalisation de 3 études PRODEO, notamment sur le secteur de Salazie, poursuite de l'avant-projet MEREN).

PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES

Préserver la ressource en eau

L'année 2023 aura été marquée par un travail partenarial important (5 ateliers sur 4 bassins versants de l'île), concernant la déclinaison stratégique de la gestion globale de l'eau sur notre territoire (actualisation Plan Départemental de l'Eau et des Aménagements Hydrauliques).

Vers une agriculture durable saine et responsable

Au-delà du déploiement du Plan BIO départemental, la collectivité aura obtenu en mars 2023 la labellisation nationale de son Plan Alimentaire Territorial (PAT).

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2023

« Sa ki fé ansamn pou manz péi » : le PAT départemental lauréat de l'appel à projets national en mars 2023.

Dans un contexte insulaire, amplifié ces dernières années par des crises sanitaires et économiques, le Département de La Réunion agit pour toute la population réunionnaise et plus spécifiquement celle en situation de précarité, en faveur de la souveraineté alimentaire. Fort de ces différentes compétences transversales (agriculture, action sociale, transition écologique et solidaire...), le Département porte le projet intitulé "Sa ki fé ansamn pou manz péi", qui vise d'une part, à fédérer les démarches communales et contribuer à la production et à la promotion d'une alimentation saine, durable et accessible à tous. Ce PAT a pour objectif d'accompagner les faiseurs de changement œuvrant pour une transition agricole et alimentaire, solidaire, résiliente, diversifiée et de qualité.

OBJECTIFS

Irriguer **+ 620 ha**
de périmètres
départementaux

Remettre en culture
300 ha
de friches agricoles



RÉSULTATS

+450 ha
irrigués

277 ha
de friches mises en
valeurs



LA DIRECTION DES ROUTES DÉPARTEMENTALES

FAIRE DE LA RURALITÉ UN ESPACE MAJEUR DE L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

Contribuer à un aménagement harmonieux du territoire

Améliorer les déplacements, désenclaver le territoire

Le réseau routier Départemental joue un rôle essentiel en desservant l'ensemble des micros régions, notamment des hauts. Il constitue l'armature nécessaire et incontournable et s'insère entre le réseau routier national qui ceinture toute l'île et les voies communales qui desservent finement l'ensemble du territoire.

Comme annoncé dans le plan de suppression des radiers, 7 ont été supprimés en 2023 :

- RD3 « Fond Bagatelle » Saint-Leu ;
- RD3 « Affluent Grand Fond Dussac » Saint-Leu ;
- RD3 « Fond Mango » Saint-Leu ;
- RD101 « Bras Canot » Saint-Paul ;
- RD400 « Bras d'Antoine » Saint-Pierre et Le Tampon ;
- RD13 « Grand Fond Dussac » Saint-Leu ;
- RD13 « Bagatelle » Saint-Leu.

La mise en oeuvre des opérations de suppression du radier Bras d'Armales sur la RD48 (volet foncier), et Jean Lauret sur la RD26 a par ailleurs nécessité des interventions préparatoires supplémentaires (volet foncier notamment) en vue de la programmation des travaux correspondants.

De façon complémentaire, le Département a poursuivi les études d'aménagement de la rue du Général de Gaulle à Saint-Louis (future RD20), mais aussi de la déviation de l'Eperon. Une assistance à maîtrise d'ouvrage a été contractualisée avec le CEREMA pour l'étude de faisabilité du futur pont du Ouaki.

Enfin le maintien en bon état et la sécurisation des 720 km de routes départementales (dont 430 km en zone de montagne) représentent des missions fondamentales, qui se traduisent notamment par la mise en œuvre de rénovation des tapis d'usure (30 km d'enrobés réalisés en 2023) et de travaux de sécurisation de falaises (555 ml en 2023).

PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES

Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Le développement des modes doux des déplacements est un axe du Plan de Transition Ecologique et Solidaire de la collectivité.

Cette ambition se matérialise par la création de nombreux trottoirs en zones agglomérées (6 Km réalisés en 2023) et l'intégration dans tous ses projets, dès que possible, des aménagements ou des équipements pour favoriser l'usage du vélo (7 Km réalisés en 2023).



FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2023

AMELIORER LES DEPLACEMENTS ET DESENCLAVER LE TERRITOIRE

S'agissant des falaises, la sécurisation de la RD48 représente une priorité majeure, avec 2 éboulis d'importance survenus les 25 décembre 2022 et 26 janvier 2023. La mise en œuvre des travaux de sécurisation aura nécessité une concertation importante, en liaison avec la commune de Salazie, pour répondre aux enjeux sanitaires, sociaux et économiques consécutifs aux épisodes de fermeture de cet itinéraire vital pour la desserte du cirque de Salazie.

OBJECTIFS

Sécuriser **1250 ml**
de falaises
départementales

Supprimer **9**
radiers submersibles

RÉSULTATS

555 ml
de falaises
départementales
sécurisées

7
radiers submersibles
supprimés



LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET LA MISSION DÉVELOPPEMENT

FAIRE DE LA RURALITÉ UN ESPACE MAJEUR DE L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

Contribuer à un aménagement harmonieux du territoire

Rééquilibrer le territoire en équipement structurants

Chef de file en matière de solidarité des territoires, le Département aura poursuivi son soutien financier en faveur des communes, pour amplifier son action de proximité en direction des publics en difficultés, grâce au déploiement du PACTE DE SOLIDARITE TERRITORIALE (PST), avec près de 13 M€ consacrés pour l'année 2023.

Créer de la richesse dans les territoires

Valoriser les actifs départementaux pour créer de l'activité

Le Département aura amorcé en 2023 une réflexion importante portant sur la stratégie immobilière de la collectivité et se traduisant par la mise en place d'un Schéma Directeur Immobilier.

Cet outil répond à plusieurs grands enjeux :

- Optimiser le parc immobilier en rationalisant l'implantation des services et en offrant des conditions satisfaisantes d'accueil du public et de travail des agents.
- Identifier le patrimoine bâti et non-bâti à forte valeur ajoutée pour développer des projets ayant un impact significatif sur l'économie.

L'année 2023 aura également été marquée par la poursuite des phases préparatoires à l'aménagement de la Zone Arrière Portuaire (ZAP), dont le Département est propriétaire, avec la validation d'un schéma d'aménagement, en liaison avec les partenaires concernés (Grand Port, TCO, commune du Port, etc.).

PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES

Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Le déploiement du plan NEGAWATT, qui permettra à la collectivité d'effacer sa consommation électrique, s'est poursuivi avec l'installation de 16 nouvelles centrales photovoltaïques ou le démarrage des travaux pour la réalisation de la microcentrale hydroélectrique de la Rivière des galets.

L'année 2023 aura également vu le lancement de deux projets innovants :

- GIROFLEE (projet lauréat du Plan Innovation Outre-Mer pour la gestion innovante de la ressource forestière). Réunissant Albioma, le CIRAD, l'ONF, l'INRAE, FIBOIS et le Département comme chef de file, ce projet permettra de consolider les filières bois d'œuvre et de structurer la filière bois-énergie;
- PALETUVIER (projet lauréat de la FNCCR portant sur l'efficacité énergétique).

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2023

SOUTENIR LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT D ACTIVITES EN MILIEU RURAL

Le Service Développement Rural intervient sur le terrain pour accompagner les porteurs de projets ruraux .En 2023, cette équipe a réalisé plus de 150 visites pour l'accompagnement des projets des agriculteurs, dans le cadre d'une approche transversale avec les équipes sociales de la collectivité (participation aux forums de l'insertion) afin de favoriser l'accès à l'emploi agricole pour les publics cibles de la collectivité.



OBJECTIFS

Mobiliser **15 M€**
par le PST 2

Notifier un marché pour
l'élaboration d'un **SDI**

Arbitrer la stratégie sur la
ZAP



RÉSULTATS

12,6 M€
mobilisés

Marché notifié en novembre
pour l'élaboration d'un **SDI**

Validation du schéma
d'aménagement de la **ZAP**

LA DIRECTION DU TOURISME ET DES ESPACES NATURELS

FAIRE DE LA RURALITÉ UN ESPACE MAJEUR DE L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

Créer de la richesse dans les territoires

Les projets de développement touristique et d'aménagement mis en œuvre par la collectivité constituent un support pour l'économie locale. Les différents établissements départementaux (Jardin Botanique de Mascarin, Village Corail, Etablissement thermal de Cilaos, représentent également des points d'attractivité pour les territoires concernés. L'année 2023 aura en particulier connu une fréquentation importante de ces structures avec plus de 56 000 visiteurs pour Mascarin, 770 curistes pour les thermes, 19 000 personnes hébergées au Village Corail.

Innover dans le tourisme

Conformément aux objectifs, l'année 2023 aura vu la contractualisation de la délégation de service public (DSP), relative à la gestion des gîtes publics, avec une forte ambition de montée en gamme, en liaison notamment avec la livraison de l'Ecogite du Volcan prévue en 2024.

Cette montée en gamme se traduit également au niveau des établissements départementaux, avec en particulier la

labellisation « Jardin Botanique de France » de Mascarin.

Au-delà des sites d'accueil du public, le Département aura également poursuivi son travail de structuration des activités de pleine nature, en perspective d'une prochaine réunion de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) prévue en 2024.

PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES

Restaurer nos forêts, préserver notre biodiversité

En 2023, la collectivité a poursuivi ses actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes, avec le traitement de 800 ha en liaison avec ses partenaires. Ces actions ont par ailleurs été adossées d'une campagne de communication « grand public », afin de sensibiliser le plus grand nombre sur ce sujet.

Le déploiement du Plan Un Million d'arbres, a également franchi un cap supplémentaire avec la plantation de 217 000 arbres répartis sur l'ensemble de l'île dont 50 000 plantations par la SPL EDDEN sur les Espaces naturels départementaux.

Enfin, l'année 2023 aura vu le démarrage des études de la Maison de la Biodiversité aux Avirons.

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2023

LUTTER CONTRE LES Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) ET REBOISER L'ILE EN ESPECE ENDEMIQUE ET INDIGENE

L'année 2023 a été marquée par :

L'expérimentation de l'ACI pour la restauration des espaces dégradés de Maïdo post incendie aura procuré des résultats positifs en terme d'insertion (12 personnes bénéficiaires) et de lutte opérationnelle contre les EEE et a donc fait l'objet d'une reconduction.

OBJECTIFS

Démarrage du contrat de **DSP** pour la gestion des gîtes publics, montée en gamme de l'accueil



300 000

arbre en cultures dans le cadre du plan 1 million d'arbres



10 000

personnes sensibilisées au développement durable



Passer **15**

conventions avec communes et associations



Accueillir **750** curistes à l'établissement thermal de Cilaos



Livraison du reaménagement de Belvédère de Maida



RÉSULTATS

DSP signée le 25 octobre 2023

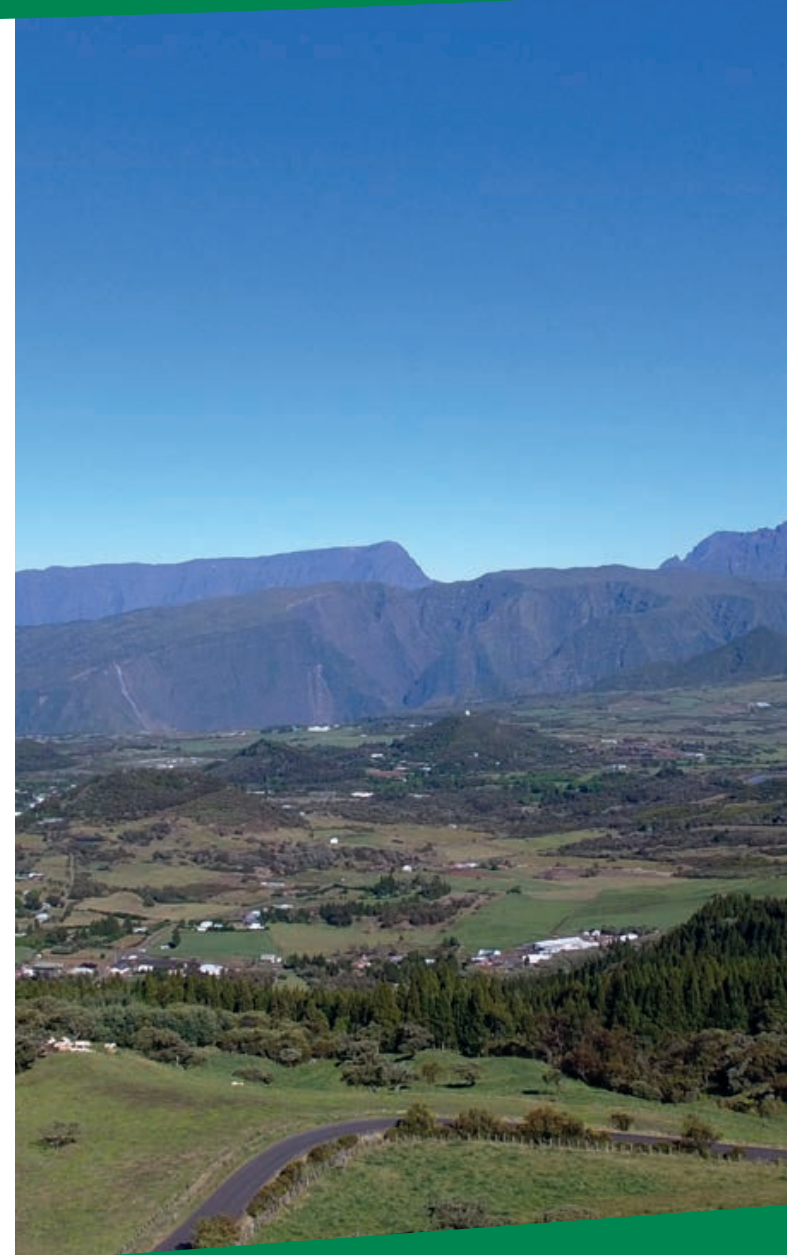
Plus de 350 000 arbres en culture

10 000 personnes sensibilisées

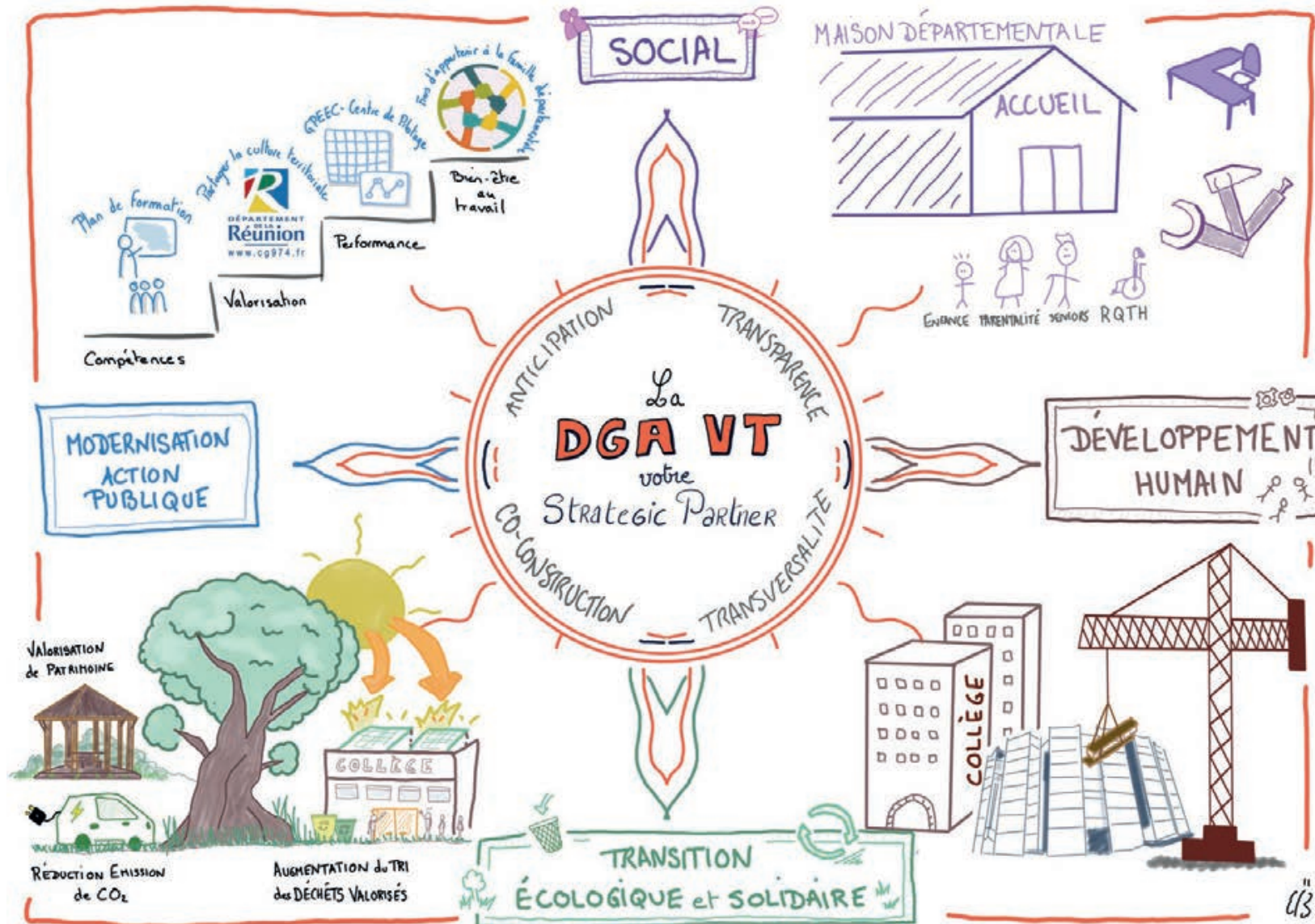
17 conventions passées en 2023

770 curistes accueillis aux Thermes

Attribution des marchés de travaux



LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les principales missions de la DGA VT sont de mettre à disposition des services, des ressources (des locaux, du personnel et des moyens généraux) nécessaires au bien-être des agents et au bon fonctionnement des directions, dans un objectif de performance de l'action publique.

La qualité de vie au travail désigne et rassemble donc les actions qui permettent de concilier à la fois l'amélioration des conditions de travail pour les salariés et la performance institutionnelle.

La DGA VT assure ainsi un rôle de « Strategic Partner » au service des directions opérationnelles pour leur permettre d'attendre leurs objectifs. Ce rôle s'est illustré en 2023 par diverses actions qui impactent directement la qualité de vie au travail des agents : poursuite du déploiement des carnets de bord électronique, mise en place d'un portail de commande (Kimoce) plus intuitif et accessible de façon nomade via le portail télétravail, élaboration de parcours de formations à destination des agents d'accueil, ainsi que des modules de formation pour les managers. La DGA VT s'est également lancée dans une démarche de modernisation de ses process de recrutement dont le déploiement a débuté fin 2023 et a entamé la rédaction du Règlement Intérieur Général de la collectivité.

Notre DGA mène aussi des actions à destination des usagers comme :

- L'amélioration des conditions d'accueil des personnes vulnérables, notamment au niveau des accueils des MD (Possession et Saint Joseph), des PMI (Possession, Camélias), de travaux dans 2 foyers (Saint Leu et Terre Rouge), la livraison des nouveaux locaux de la MD1 au TAS NORD ;
- La poursuite des travaux et embellissements d'une douzaine de collèges (Gaston Crochet, Mille Roches, Hyppolite Fouque, la Chaloupe Saint Leu, ...), de 3 gîtes (Volcan, Bélouve et Piton des Neiges).

Enfin, dans le cadre de plans ambitieux, la DGA VT poursuit ses actions contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre :

- Plan « Négawatt » (sobriété, efficacité énergétique et énergie renouvelable) - 6 nouvelles fermes solaires ont été installées dans les collèges (56% de la consommation en énergie électrique du département, est couverte par la production photovoltaïque). 8 collèges ont bénéficié de travaux d'isolation et de confort thermique ;
- Plan de Transition Ecologique et Solidaire - poursuite du « Verdissement » de notre flotte de véhicules ;
- Plan de Gestion des déchets.

336
M€

LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DE NOS PUBLICS

Simplifier les processus et les procédures

Optimiser les processus, adapter l'organisation

Mise en place des outils de pilotage de la direction générale / Manty - 100% réalisé.

Modernisation du process de recrutement :

Finalisation opérationnelle du process dématérialisé du recrutement pour les emplois permanents (455 Appels A Candidatures avec 25366 candidatures) + rédaction du cahier des charges pour l'acquisition du logiciel de recrutement.

Formation des directions à la nouvelle procédure modernisée : 120 personnes (DGAs, responsables de service ou cellule, ainsi que des référents RH) ont été sensibilisées sur le sujet, lors d'une vingtaine de réunion – 100% réalisé.

Des outils provisoires (tableau de recensement des besoins + kit du recruteur) ont été déployés et sont opérationnels à 100%.

Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes

Bilan du plan 2021/2023 :

Cartographie du Régime Indemnitare -100% réalisée.

Fiches de poste non genrées -100% des fiches.

Promotions Internes - 57% de femmes promues.

Expérimentation du Télétravail - 62% de femmes.

Dispositifs réglementaires (réfèrent déontologue + Dispositif recueil signalement au CDG) - 100% réalisé.

AUTRES PROJETS DE LA DGA VT

Elaboration du plan de formation 2024-2026 - 100% réalisé (Environ 320 actions identifiées et votées / Affinage et programmation en cours).

Plan de développement des compétences des managers (volet 1) - 4 modules sur 10 réalisés (40%).

Révision des critères et des modalités d'évaluation des managers - 100% réalisé.

Formation de sensibilisation sur les droits et devoirs des agents publics - 100 agents des TAS formés.



FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2023

100% Elaboration du plan de formation (320 actions identifiées et votées)

100% des outils pilotage réalisés (Manty)

100 % du process dématérialisé du recrutement pour postes permanents

OBJECTIFS

70 % des encadrants formés la 1^{ère} année au management agile "3.0"



85 % des actions de formation programmées pour l'année 2023



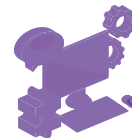
100 % du process dématérialisé du recrutement pour postes permanents



100 % révision des critères CREP managers



100 % creation des outils de pilotage



RÉSULTATS

Fin 2023 : **40 %** de réalisation (4 modules sur 10)

100 % réalisé 320 actions identifiées et votées

100 % réalisé

100 % réalisé

100 % réalisé

LA DIRECTION DES MOYENS GÉNÉRAUX

PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES

Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Faire du Département une administration éco-exemplaire

Améliorer l'impact environnemental de l'activité du service.

Poursuivre le "verdissement" de la flotte automobile du département : la DMG continue à verdir le parc automobile de la Collectivité afin de se conformer à la loi. En septembre 2023, la part des véhicules à faibles émissions (électriques et hybrides rechargeables) représente 6 % de la flotte totale (soit 30 véhicules sur 499).

SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DE NOS PUBLICS

Simplifier les processus et les procédures

Optimiser les processus, adapter l'organisation

Mettre en place un portail de commande (kimoce) plus intuitif pour nos clients et accessible de façon nomade : simplification des demandes de fournitures, de matériels, de mobiliers et d'interventions via une nouvelle interface plus intuitive pour l'utilisateur et accessible depuis le portail télétravail de la Collectivité.

Autres projets de la DGA VT

Moderniser et structurer le fonctionnement des services pour les rendre plus performants

Mettre en place des carnets de bord électroniques : l'utilisateur n'a plus besoin de remplir le carnet de bord version papier et l'identification des conducteurs se fait automatiquement via la plateforme internet (numérique). Ce nouveau process conduit à une meilleure gestion de la flotte (inventaire, statistiques d'utilisation et de consommation...) et un gain de temps (données retranscrites automatiquement).

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2023

LOM : 8 véhicules à faibles émissions, soit 24,24%

Il est prévu une acquisition plus importante de véhicules électriques pour l'année 2024 afin de respecter la LOM (au moins 30% des véhicules renouvelés annuellement doivent être des VFE.). A partir de 2025, cette part devra représenter 40% minimum.

OBJECTIFS

Achat de **27** véhicules



Déploiement de nouveau portail
Kimoce - 1^{er} semestre 2023



Installation de 50 dispositifs
supplémentaires



50% des déchets de bureau
valorisés sur le site de la source



RÉSULTATS

100% 8 véhicules à très faibles
émissions & 20 véhicules à faibles
émissions

100% Déployé en Mars 2023

100% 56 carnets de
bord électronique déployés

13% des déchets valorisés sur le
site de la Source

LA DIRECTION DES BÂTIMENTS ET DU PATRIMOINE

RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

Renforcer l'accès aux droits

Offrir un accueil de qualité :

- Amélioration des accueils des Maisons Départementales (MD) de La Possession et de Saint-Joseph
- Amélioration de l'accueil de la PMI de La Possession
- 5 associations ont bénéficié d'un embellissement
- Aménagement du TAS Nord (site Papangue)

Promouvoir l'insertion des bénéficiaires du RSA

Développer l'insertion par l'activité

- Accompagnement de 30 personnes en CUI

ACCOMPAGNER LES PARENTS, PROTÉGER LES ENFANTS ET FAVORISER LEUR RÉUSSITE

Sécuriser les parcours de prise en charge des enfants

Mieux accueillir et accompagner les enfants à protéger

- Embellissement de la PMI des Camélias
- Poursuite des travaux du Foyer de l'Enfance de Saint-Leu

- Poursuite de la réhabilitation du Foyer de l'Enfance de Terre Rouge

- Livraison des nouveaux locaux pour l'ASE de la MD1 du TAS Nord (opération KRISTAL)

PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES PLUS VULNÉRABLES

Améliorer le parcours des usagers

Elargir l'offre d'accueil et d'hébergement

- Poursuite des études de la Caze Mémé à Bras-Panon
- Embellissement de la MD de Trois-Bassins et du TAS Sud-Est

DÉMOCRATISER LA CULTURE, VALORISER LE PATRIMOINE, PROMOUVOIR LE SPORT

Promouvoir l'identité créole de La Réunion

Poursuivre les études relatives à la mise en œuvre du grand chantier du musée historique de l'habitation et de l'Esclavage (Villèle).

FAIRE DE LA RURALITÉ UN ESPACE MAJEUR DE L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

Contribuer à un aménagement du territoire

Rééquilibrer le territoire en équipements structurants

- Poursuite des travaux de reconstruction du collège Gaston Crochet
- Poursuite de la réhabilitation « lourde » des collèges Mille Roches, Hyppolite Foucque, La Chaloupe Saint-Leu et Antoine Soubou
- Réhabilitation des cuisines des collèges Hubert Delisle (SEGPA), Fanny Desjardins et Adrien Cerneau
- Embellissement de 4 collèges
- Livraison des travaux de construction de la nouvelle caserne d'Incendie et de Secours (CIS) de Saint-Benoit
- Poursuite des études pour les nouveaux CIS de La Plaine Saint-Paul, l'Eperon, Sainte-Suzanne, Sainte-Marie, La Rivière Saint-Louis, le Tampon

Créer de la richesse dans les territoires

Valoriser les actifs départementaux pour créer de l'activité

- Réalisation d'un Kiosque à Vocation Economique à Saint-Louis

Innover dans le tourisme

Valoriser le patrimoine départemental

- Poursuite des travaux de reconstruction du Gîte du Volcan
- Poursuite des travaux de réhabilitation du Gîte de Belouve
- Début des études de reconstruction du Gîte du Piton des Neiges

PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES

Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

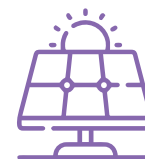
Faire du Département une administration éco-exemplaire

- 6 nouvelles fermes solaires installées dans les collèges
- Poursuite du programme PALETUVIER
- Lancement des audits énergétiques de nos bâtiments de plus de 1000 m² (24 audits réalisés)
- Réception des travaux d'isolation et de confort thermique dans 8 collèges



OBJECTIFS

Réduction de la moitié de la consommation électrique des bâtiments départementaux par la production d'électricité photovoltaïque produite sur le patrimoine de la collectivité



RÉSULTATS

Objectif atteint : 56% de la consommation en énergie électrique est couverte par une production photovoltaïque

Nouveau centre de secours de Saint - Benoit livré

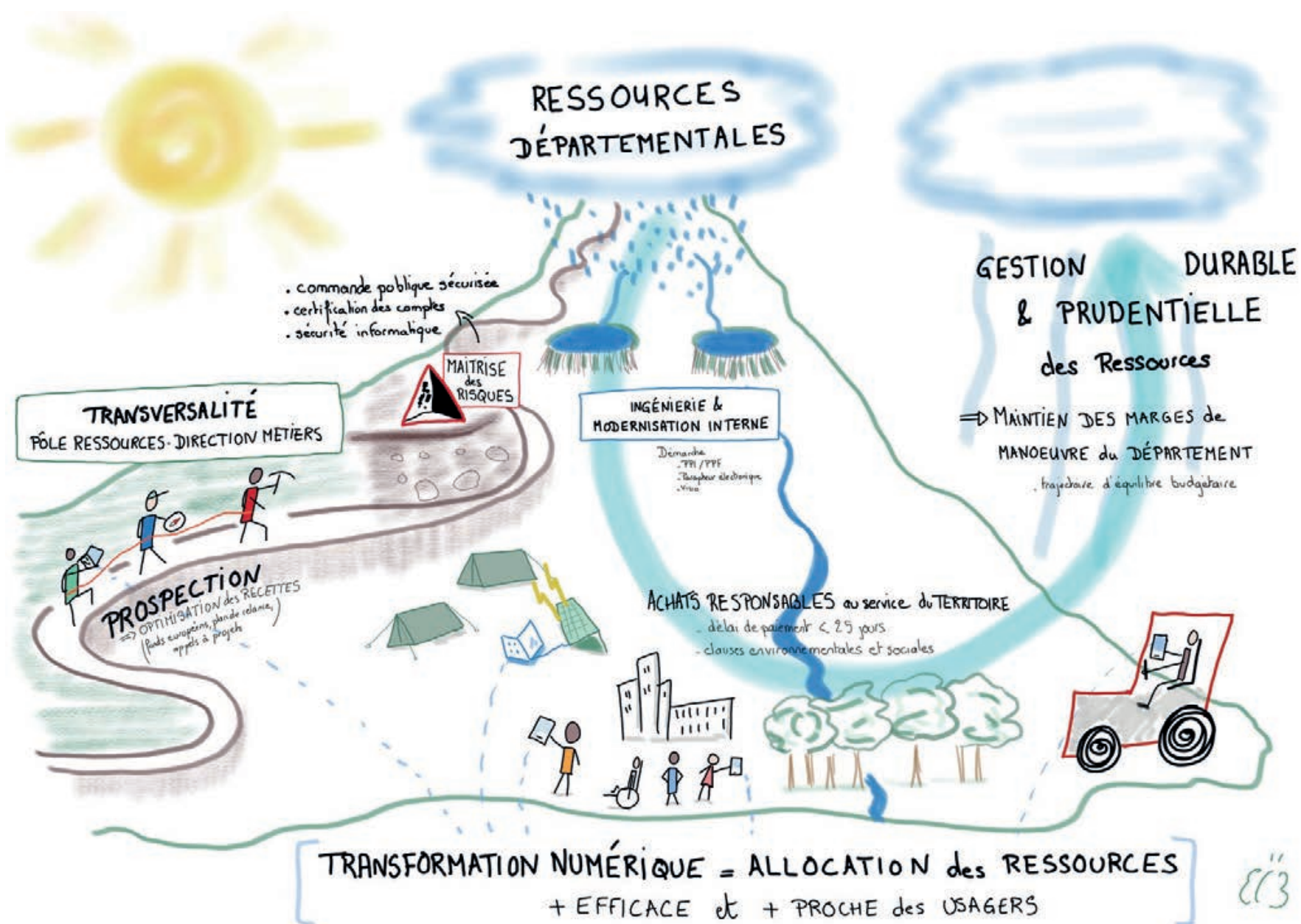


Nouveau centre livré en 2023

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2023

50 M€ d'investissements réalisés en 2023, dont 40 M€ pour les collèges (y compris la dotation pour les Petits Travaux de Maintenance).

LES RESSOURCES



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le Pôle de Direction générale adjointe Ressources du Conseil Départemental de La Réunion est constitué des Directions suivantes : Direction des Finances, Direction de la Commande Publique, Direction des Systèmes d'Information et de la Digitalisation.

Dans le cadre du plan de mandature de la collectivité, les actions des services du pôle Ressources ont été orientées en 2023 vers les objectifs suivants :

- la **maîtrise et la gestion prévisionnelle des ressources du Département**, dans un environnement territorial et national marqué par une tension croissante sur les finances publiques ;
- la **sécurisation et la transparence des procédures de gestion**, dans une démarche axée sur la maîtrise des risques et la probité ;
- le **renforcement des compétences et la modernisation des outils de l'administration départementale**, de manière à maintenir sa capacité d'adaptation et d'innovation dans un environnement très évolutif, notamment sur le plan technologique ;
- la **proximité et la qualité du service rendu aux usagers du service public départemental** ;
- le **développement durable du territoire** grâce une gestion raisonnée des ressources disponibles et la prise en compte permanente des enjeux environnementaux et sociaux relevant du Pôle.

Ces principes d'action ont permis en 2023 d'atteindre les résultats suivants :

- le **maintien d'une situation financière satisfaisante de la collectivité**, traduite par des ratios financiers solides en matière de capacité d'autofinancement et de solvabilité ;
- la **certification, pour la première année, des comptes du Département**, marqueur fort de transparence institutionnelle et de qualité des procédures internes ;
- **une commande publique départementale dynamique**, tant en termes de volume que de durabilité à travers l'achat socialement et environnementalement responsable ;
- **un délai de paiement performant, en soutien aux acteurs économiques du territoire**, et notamment les petites et moyennes entreprises ;
- la **mise en œuvre de la digitalisation et dématérialisation de l'administration départementale** grâce à la réalisation de chantiers structurants tels que la télégestion et télétransmission de l'aide à domicile et le portail des aides agricoles ; mais aussi le renforcement de notre infrastructure numérique et le déploiement d'outils et dispositifs de cybersécurité pour faire face aux nouveaux risques existants.

39
M€

LA DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

DÉVELOPPER L'ACHAT DURABLE ET RESPONSABLE AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

Une commande publique qui participe au développement économique local

Le Conseil Départemental, engagé dans le SBA (stratégie du bon achat) et au sein du HCCP (Haut Conseil de la Commande publique), développe de multiples dispositifs dans ses marchés pour faciliter l'accès à la commande publique des entreprises. La commande publique départementale, d'un montant de plus de 155 M€ en 2023, profite pleinement aux entreprises locales et participe au développement économique de la Réunion :

- L'allotissement est généralisé et adapté au contexte économique. Il est associé à une clause de limitation du nombre de lots attribué à une même entreprise. Ces dispositions permettent l'ouverture de la Commande publique du Département au plus grand nombre ;
- La réponse aux consultations est simplifiée au maximum (cadres de réponse simplifiés) ;
- Des mesures financières, avances minimales de 30% sans garantie, délai de paiement optimisé, permettent d'accompagner la trésorerie des entreprises ;
- L'élimination systématique des offres anormalement basses consolide la structure économique locale.

Les rencontres annuelles avec les entreprises permettent aux acteurs économiques de s'organiser en amont du lancement des consultations. Elles ont eu lieu en fin d'année 2023 dans 4 micro-régions.

La signature de la charte Relations fournisseurs achats responsables inscrit la collectivité dans une démarche de labellisation vertueuse de ses relations avec ses fournisseurs.

Une commande publique qui permet l'insertion des publics en difficulté

Le Département poursuit son effort en s'inscrivant dans une démarche d'augmentation continue du nombre d'heures d'insertion dans ses marchés.

Sur l'année 2023, le nombre d'heures d'insertion inscrit dans les marchés de la collectivité s'est élevé à 50 556 heures attribuées.

Le taux d'effort d'insertion demandé aux entreprises attributaires s'élève à 10 % de la main d'œuvre prévue sur le marché. L'année 2023 a également vu l'usage très large d'un critère d'insertion dans les marchés visant à valoriser lors de l'attribution des marchés, l'effort des entreprises qui proposent des heures en insertion pour l'exécution du marché au-delà du nombre d'heure déjà imposé dans le contrat.

Cette démarche permet également d'identifier de nouveaux marchés qui pourront par la suite intégrer plus aisément la clause d'insertion.

Le Département a fait le choix de soutenir les structures qui accompagnent les personnes éloignées de l'emploi et les travailleurs porteurs de handicap en leur réservant 2 des 8 lots composant l'opération « 1 million d'arbres ».

Une commande publique qui promeut la protection de l'environnement

Le Conseil Départemental inscrit sa commande publique dans la recherche de performance environnementale par la mise en place systématique d'un critère pour le jugement des offres qui vise à valoriser les actions mises en œuvre par les candidats aux marchés dans ce domaine.

Cette mesure est une avancée majeure visant à identifier en lien avec le monde économique, pour tous les achats de la collectivité, les faisabilités environnementales les plus importantes dans le domaine d'achat objet du marché.

Le Département répond dès 2023 à l'obligation réglementaire d'attribuer 100% de ses marchés à l'aune d'un critère environnemental, en anticipation d'une généralisation au 1er janvier 2026.

La généralisation du critère environnemental dans l'attribution des marchés promeut une démarche éco-responsable des entreprises au cours de l'exécution de leurs contrats avec le Département.

OBJECTIFS

90 %
Commande publique locale



25 jours
de délai de paiement

50 000 heures
d'insertion



100 %
de marchés avec un critère
environnemental



RÉSULTATS

88 %
Commande publique locale

24,8 jours
de délai de paiement

50 556 heures
d'insertion

100 %
de marchés avec un critère
environnemental

Des résultats au-delà des objectifs annoncés, qui illustrent le dynamisme et la solidité de la commande publique départementale, au service du développement durable du territoire.

LA DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE LA DIGITALISATION

AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES

Mieux outiller nos agents et nos élus

La DSID a continué le déploiement du **Parapheur électronique** auprès des directions (plus de 20 000 parapheurs traités depuis le démarrage du projet fin 2021).

La migration des utilisateurs vers la messagerie **Zimbra** s'est terminée avec les ATTEE et des Assistants familiaux (plus de 6 000 utilisateurs désormais réunis dans une messagerie unique).

La gestion des **Délibérations pour les élus** a été migrée vers l'outil **Nomad** avec pour bénéfices : simplicité d'utilisation, travail collaboratif possible entre élus et chargés de groupe, souplesse pour le Service des assemblées.

Consolider notre réseau de référents

62 référents informatiques et 88 référents visioconférence œuvrent désormais dans leurs directions respectives.

Ils sont le contact privilégié de la DSID pour les interventions, dotations, inventaires, déménagements. Ils peuvent aussi réaliser certaines interventions sur le parc de leur direction.

Sécuriser nos infrastructures et nos utilisateurs

La DSID a mené plusieurs projets structurants de sécurisation :

- Mise en place d'une **cartographie et d'une supervision** des infrastructures via la solution Centreon,
- Déploiement d'un **bastion Wallix** pour sécuriser les interventions des prestataires sur notre parc,

- Renforcement de notre **politique de mots de passe**,
- Extension de nos **sondes de sécurité** réseau pour améliorer nos capacités de détection des attaques.

La DSID déploie des outils pour permettre aux agents de travailler avec plus d'efficacité et de sécurité. Elle s'appuie sur ses équipes internes et sur un réseau de référents de proximité.

MODERNISER L'ACTION PUBLIQUE

Moderniser le système d'information social

La DSID a amélioré la prise en charge de l'utilisateur grâce des projets de modernisation du SI social :

- **Fiabilisation des données de l'APA et sécurisation des processus d'instruction** pour un contrôle interne efficace
- **Dématérialisation des Actions de Santé** avec le déploiement de Multigest
- **Lancement du projet AST** pour un meilleur accueil et un meilleur suivi de l'utilisateur dans 18 SPPI par 500 utilisateurs (agents d'accueil, travailleurs sociaux, administratifs, cadres)
- **Dématérialisation de l'accueil DHAB** avec un service d'accueil multicanal dont le lancement est prévu en 2024.

Valoriser l'insertion

La mise en œuvre du logiciel **CLAUDE** a permis un suivi précis des clauses d'insertion. Il mesure la part des marchés passés par le Département profitant à l'insertion professionnelle et le suivi des bénéficiaires.

Développer les dispositifs d'aide

- La nouvelle plateforme en ligne Aide **AgriPéi** a accueilli 3 dispositifs d'aide agricole pour la campagne 2023, avec un total de 800 dossiers.
- Pour un traitement de bout en bout des aides dématérialisées, la DSID a développé **des interfaces avec les outils internes de gestion financière (ASTRE) et de parapheur électronique (IX Parapheur)**. Cette fonctionnalité est opérationnelle pour le dispositif PST2 et le sera aussi pour le BIC2 en 2024.

L'action de la DSID s'inscrit dans l'ambition n° 10 du Plan de mandature : « Transformer l'action publique départementale par la simplification des processus et des procédures, et pour une action publique plus efficace dans la réponse aux besoins des réunionnais et plus transparente dans ses résultats. »

ADAPTER NOTRE ORGANISATION

Optimiser nos pratiques professionnelles

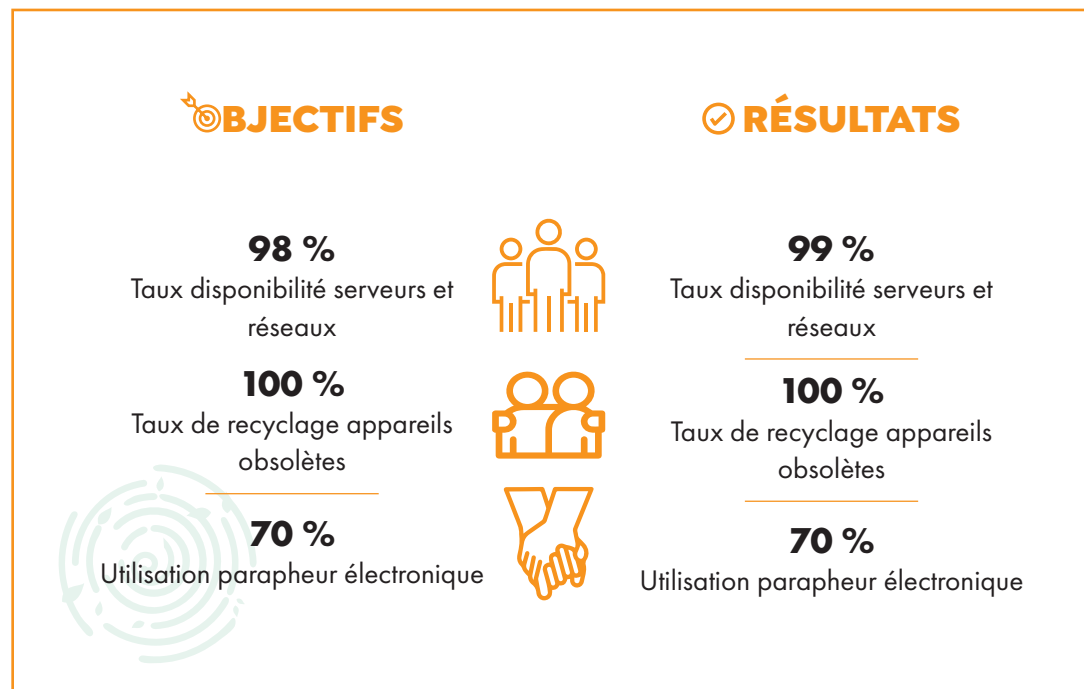
Un accompagnement de la DSID par le cabinet Cap Hornier a été lancé pour optimiser les pratiques de la DSID autour de 4 axes :

- Le Management
- La Communication
- L'Urbanisation du SI
- Le Pilotage des projets

Ce projet a débuté par un **séminaire de direction** en fin 2023 avec la participation de l'ensemble des équipes. Il se poursuit en 2024 au travers d'ateliers thématiques.

Les ambitions de ce projet sont multiples :

- garantir l'alignement stratégique de la DSID,
- mieux communiquer en interne et en externe,
- initier une démarche pragmatique d'urbanisation du SI pour faciliter la mise en œuvre du Plan de Transformation Numérique,
- obtenir un meilleur pilotage des projets et des activités de la direction.



Pour répondre aux enjeux stratégiques de la collectivité que constituent le plan de mandature et le plan de transformation numérique, la DSID transforme son organisation et ses méthodes de travail.

LA DIRECTION DES FINANCES

OPTIMISER LES RESSOURCES FINANCIÈRES ET SÉCURISER L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE

Un pilotage budgétaire vigilant...

Dans un contexte de tensions inflationnistes, la DF s'est attachée en 2023 à poursuivre une anticipation et un pilotage budgétaire vigilant. Ainsi, en collaboration avec les directions opérationnelles, les actions suivantes ont notamment été menées :

- Une démarche de dialogue budgétaire avec l'ensemble des services permettant d'analyser les enjeux et perspectives en amont des étapes budgétaires, et d'améliorer le suivi de l'exécution ;
- La production de tableaux de bord décisionnels permettant le pilotage budgétaire par l'autorité ;
- Un renforcement de l'expertise et du suivi des recettes, s'agissant particulièrement de la taxe sur les tabacs (échanges réguliers et partenariaux avec les services des Douanes), des financements des AIS par la CNSA (travaux sur le modèle de financement actuel et scénarii sur de nouveaux modèles), du suivi des encaissements des subventions perçues de l'Etat et de l'Europe (FSE, FEADER, FEDER) ;
- Sur les dépenses de solidarité, une participation et un appui au déploiement de la télégestion sur les aides à domicile, ainsi que l'extension de la contractualisation pluriannuelle (CPOM) avec les organismes gestionnaires d'ESSMS ;

- L'actualisation périodique de la prospective avec l'appui d'un cabinet conseil et la participation aux travaux sur la modélisation d'un outil de PPI départemental ;
- Une gestion active de la dette dans un contexte de remontée des taux.

Un contexte inflationniste et de remontée des taux qui a impliqué la mise en œuvre d'un pilotage budgétaire renforcé

Une tarification des établissements médico-sociaux au plus près des besoins

... permettant le maintien de ratios financiers satisfaisants

L'épargne brute s'élève en 2023 à un taux de 10,2%, soit un ratio satisfaisant par rapport aux standards de l'analyse financière.

Le ratio de la dette par habitant s'établit autour de 420 € à fin 2023 et demeure ainsi dans la moyenne des départements de la strate (412 € à fin 2022).

La capacité de désendettement de la collectivité (encours de dette/épargne brute) atteint **3 années soit un ratio performant**.

Une démarche d'optimisation et de modernisation continue...

Un renforcement du système d'information financier : montées de version du logiciel Astre, sécurisation des habilitations, travail sur l'automatisation des traitements (rejets, mises en instances)...

Une poursuite des travaux sur le contrôle interne comptable et financier afin de bâtir des process optimisés.

Un important travail mené sur la fiabilisation de l'actif et de l'inventaire, avec l'appui d'un cabinet externe.

Des ratios financiers satisfaisants

Une chaîne comptable et financière qui poursuit sa modernisation

... pour mieux maîtriser les risques et la qualité comptable, et permettre la certification des comptes du Département en 2023

L'expérimentation de la certification des comptes locaux, innovation nationale à laquelle le Département s'est portée candidat, a été activement poursuivie en 2023, dans une logique de transparence et de modernisation de notre institution.

Au regard des efforts déployés par les acteurs internes sur la sécurisation des process comptables et métiers, la maîtrise et le provisionnement des risques, la qualité et la

traçabilité de l'information comptable et la robustesse du système d'information, les comptes 2023 du Département ont fait l'objet pour la première année d'une certification par notre Commissaire aux comptes.

L'ensemble des actions et des chantiers y ayant contribué sont poursuivis pour viser une amélioration continue du niveau de qualité comptable et permettre la levée des réserves résiduelles.

Les comptes 2023 du Département ont été certifiés, pour la première fois

Un plan d'actions pluriannuel qui se poursuit pour une maîtrise continue des risques comptables et financiers

OBJECTIFS

> 10 %

Taux d'épargne brute

< 4 ans

Capacité de désendettement

Certification des comptes 2023



RÉSULTATS

10,2%

Taux d'épargne brute

3 ans

Capacité de désendettement

obtenue



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

La rédaction a été assurée par l'ensemble des services du Département sous la coordination de la Direction de l'Appui à la Performance et à l'Innovation.

Réalisation graphique : Antoine Clain (Direction de la Communication) - imagecorp

Photos : Bruno Bamba, Alexandre Rivière (Direction de la Communication)